

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels**

Band (Jahr): **35 (1926)**

Heft 12

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SCHWEIZER HOTEL-REVUE

REVUE SUISSE DES HOTELS

Nº 12
BASEL, 25. März 1926

Nº 12
BASEL, 25 mars 1926

INSERATE: Die einseitige Nonpareilleseite oder deren Raum 45 Cts. Reklamen Fr. 1.50 pro Zeile. Bei Wiederholung entsprechender Rabatt.

ABONNEMENT: SCHWEIZ: jährl. Fr. 12.—, halbj. Fr. 7.—, vierteljährlich Fr. 4.—, monatlich Fr. 1.50. Ausland für Postabonnements 30 Cts. AUSLAND bei direktem Bezug: jährlich Fr. 15.—, halbj. Fr. 8.50, vierteljährlich Fr. 5.—, monatlich Fr. 1.50; Postabonnements: Preise bei den ausländischen Postämtern erfragen. Für Auslandsendungen ist eine Taxe von 30 Cts. zu entrichten.

Organ und Eigentum
des Schweizer
Hotelier-Vereins



Organe et propriété
de la Société suisse
des Hôteliers

Erscheint jed. Donnerstag

Fünfunddreissigster Jahrgang
Frente-cinquante année

Paraît tous les jeudis

ANNONCES: La ligne de 6 points ou son espace 45 cts. réclames fr. 1.50 par ligne. Rabais proportionnel pour annonces répétées.

ABONNEMENTS: SUISSE: douze mois fr. 12.—, six mois fr. 7.—, trois mois fr. 4.—, un mois fr. 1.50. Abonnements par a poste en Suisse 30 cts. en plus. Pour l'ÉTRANGER abonnement direct: 1 an, 15 fr.; 6 mois, 8 fr.; 3 mois, 5 fr.; 1 mois, 1 fr. 80. Abonnement à la poste: demander le prix aux offices de poste étrangers. Pour les changements d'adresse il est perçu une taxe de 30 centimes.

Postcheck- & Giro-Konto No. V. 85.

Redaktion und Expedition: Aeschengraben No. 35, Basel. Verantwortlich für Redaktion und Herausgabe: A. Kurer.

TÉLÉPHONE
Safran No. 11.52

Rédaction et Administration: Aeschengraben No. 35, Bâle. Gedruckt beim Verlag Otto Waller, A.-G., Olten.

Compte de chèques postaux No. V. 85.



Todes-Anzeige

Den verehrlichen Vereinsmitgliedern machen wir hiemit die schmerzliche Mitteilung, dass unser Mitglied

Frau

Marie Beckel-Meyer

Besitzerin der Pension Florhof
Zürich

am 16. März nach kurzer, schwerer Krankheit im Alter von 30 Jahren gestorben ist.

Indem wir Ihnen hievon Kenntnis geben, bitten wir, der Heimgegangenen ein liebevolles Andenken zu bewahren.

Namens des Zentralvorstandes:
Der Zentralpräsident:
H. Haefeli.

Vereinsnachrichten

Zur gefl. Beachtung!

Die verehrlichen Vereinsmitglieder und fil. Sektionsvorstände werden dringend gebeten, die in den Zirkularen der letzten Woche angegebenen Fristen genau einzuhalten.

Vorsicht!

Wir bitten die Herren Mitglieder, welche in letzter Zeit eine Propagandaofferte des Herrn Paul Link, Postfach 91, Prag, Tschechoslowakei, erhalten haben, darauf vorläufig nicht einzutreten, da die eingezogenen Erkundigungen noch nicht mit Bestimmtheit ergeben haben, dass es sich um eine reelle Sache handelt.

Verband Schweizer Badekurorte.

Die unter Vorsitz des Herrn Direktor Kurer stattgefundenen Verhandlungen mit dem Verlag Wagner hinsichtlich des Bäderbuches führten zu einer Einigung. Den verschiedenen Wünschen des Verbandes, Textfragen und Einteilung betreffend, wurde in jeder Hinsicht entsprochen. Wir betrachten nunmehr die Differenzen als beigelegt und bitten unsere Bäderorte, das „Schweizer Bäderbuch“ durch Inserate, insofern dies noch nicht geschehen ist, unterstützen zu wollen. Sie leisten damit sich und auch dem Schweizer Badewesen einen guten Dienst. Der Verband wird von sich aus ebenfalls ein Inserat aufgeben.

Feuilleton.

Vom Zimmermädchen zur General-Gouvernante.

Ein Wegweiser für Hotel-Angestellte beiderlei Geschlechtes
Von Frau Elise Metzner-Weisser.

VIII. Meine Karriere vom Zimmermädchen zur Generalgouvernante.

Noch unbestimmt, was aus mir werden sollte, besorgten mir meine Verwandten eine Stelle als Volontärin in einem bürgerlichen, guten Haus. Neugierig, wo ich als 16jährige Mädchen neben häuslichen Arbeiten aller Art die französische Sprache erlernte.

Man beschäftigte mich überall: in Küche, Zimmer, Näherei, Büglerlei, Wäscherei und so lernte ich alle Teile eines besseren Haushaltes kennen.

Wie die „Neue Zürcher Zeitung“ mit Schreiben vom 16. März an unsern Mitarbeiter, Herrn Büchi, mitteilt, wird die Bädernummer Ende April erscheinen. Weitere Weissungen folgen. — Der Versand der neuen Führer ist in vollem Gange. — Wir sind angefragt worden, ob sich die Schweizer Bäderkurorte an der internationalen Hygieneausstellung in Budapest, 15. Mai bis 31. August 1926, beteiligen wollen. Bäderkurorte, die sich dafür interessieren, wollen sich melden.
Der Vorstand.

„Schweizerisches Bäderbuch“.

Unter Verweis auf die ausführliche Charakterisierung dieses grossangelegten Werkes, erschienen in No. 51/1925 dieses Blattes, machen wir in Ergänzung der vorstehenden Mitteilung des Verbandes Schweizer Bäderkurorte die Mitgliederhotels darauf aufmerksam, dass die Wirksamkeit der neuen Edition sich auf mehrere Jahre erstrecken wird, da eine abermalige Ausgabe des „Schweizer Bäderbuches“ vor dem Jahre 1928 kaum in Betracht fallen dürfte. Wir empfehlen daher erneut auch unsererseits die Unterstützung des Werkes durch Einsendung des seinerzeit erhaltenen Fragebogens und Auftragserteilung zur Eintragung der einzelnen Hotels, Kurhäuser, Pensionen etc. in die entsprechenden Register des Bäderbuches, welcher Eintrag mit einer kurzen Empfehlung von 3-4 Druckzeilen verbunden ist. Der hierfür zur Berechnung gelangende Betrag von bloss Fr. 25.— rechtfertigt sich mit Rücksicht auf die hohen Verlagskosten sowie die grosse Verbreitung des Werkes im In- und Ausland und gestaltet auch den kleineren Unternehmen die Beteiligung wenigstens in dieser Form, soweit die Aufgabe von grösseren Inseraten aus finanziellen Gründen nicht in Frage kommen kann. Hotels, die nicht mehr im Besitze des S. Z. erhaltenen Fragebogens sind, werden gebeten, sich ein zweites Exemplar vom Verlag Julius Wagner in Zürich zusenden zu lassen. Dasselbst sind auch alle weiteren Informationen hinsichtlich der Neuedition des „Schweizer Bäderbuches“ erhältlich.

Kollektiv-Reklame der Schweizer Verkehrs-Zentrale.

Wie wir einem einschl. Zirkular an die verschiedenen Interessenten, Transportunternehmen (Bahnen und Schiffe-Gesellschaften) Kur- und Verkehrsvereine etc. entnehmen, trifft die Schweiz. Verkehrszentrale in diesen Wochen die Vorbereitungen zu einem umfassenden Projekt betr. „Kollektiv-reklame für die Sommersaison 1926“. Es handelt sich dabei sozusagen ausschliesslich um Propaganda in illustrierten Zeitschriften von internationalem Ruf, während Tageszeitungen nur in Ausnahmefällen — so in Holland, Tschechoslowakei und Oesterreich — in den Rahmen des Projektes eingeschlossen sind.

Ueber die Anordnung der Publikationen, resp. Anzeigen wird mitgeteilt, dass jedes Inserat einen Titelkopf mit der Aufschrift „Der Sommer in der Schweiz“ enthalten wird, gefolgt von allgemein orientierenden praktischen Angaben über Aufent-

haltsbedingungen, Sport, Reisen, Fahrkarten usw. Der Kopfleiste wird ferner ein Hinweis einverleibt dahingehend, dass jede gewünschte Auskunft bei den Reisebureaux, den Agenturen der S. B. B., den Verlegungen der Schweizer Verkehrszentrale und bei den Verkehrsbureaux der beteiligten Fremdenplätze und Kurorte erhältlich ist. Dieser Teil der Insertionen fällt zu Lasten der Verkehrszentrale.

Das Kopfinserat und die Texte der einzelnen partizipierenden Stationen und Transportanstalten werden in den Zeitschriften, deren Papier sich für Klischee-reproduktionen eignet, mit Illustrationen der betreffenden Orte versehen. Und zwar erhält, je nach der Beteiligung, jede Station bei einer Zeichnung von zwei Textzeilen in jedem Lande drei Illustrationen zugeleilt. Die Texte der Stationen werden unter dem Titelkopf plaziert und nach Gebieten zusammengestellt.

Wie das Zirkular hinsichtlich der Beteiligungsbedingungen weiter ausführt, kann jede Einzelstation eine unbeschränkte Anzahl von Zeilen belegen. Das Minimum ist jedoch eine ganze Zeile. Es empfiehlt sich, die diesbezüglichen Text-Entwürfe in mindestens zwei Variationen auszuarbeiten und der Schweizer Verkehrszentrale zur Prüfung und Auswahl gemäss dem zur Verfügung stehenden Platz zuzustellen. Diese Texte sollen überdies nicht mehr als 55 Buchstaben pro gezeichnete Zeile, Name des Ortes beigefügt, umfassen und keinen Hinweis auf einzelne Hotels oder Zwecke Auskunftserteilung auf das Verkehrsbureau des betr. Fremdenplatzes enthalten. — Ferner werden die Teilnehmer ersucht, für jedes der für sie in betracht kommenden Länder drei Photographien pro zwei gezeichnete Zeilen einzusenden, die entweder eine Landschaft oder Sportszene bildlich darstellen.

Hinsichtlich des Umfanges der gesamten Aktion und des Kostenbetrages bringt das Zirkular die folgenden Angaben.

Vorgesehen sind in
England total 26 Insertionen mit Preis für zwei Zeilen Fr. 720.—, eine Zeile Fr. 360.—
Frankreich total 19 Insertionen, Preis zwei Zeilen Fr. 620.—, eine Zeile Fr. 310.—
Belgien total 15 Insertionen, Preis zwei Zeilen Fr. 420.—, eine Zeile Fr. 210.—
Holland total 18 Insertionen, Preis zwei Zeilen Fr. 700.—, eine Zeile Fr. 350.—
Deutschland total 10 Insertionen, Preis zwei Zeilen Fr. 720.—, eine Zeile Fr. 360.—
Tschechoslowakei total 7 Insertionen, Preis zwei Zeilen Fr. 260.—, eine Zeile Fr. 130.—
Oesterreich total 5 Insertionen, Preis zwei Zeilen Fr. 250.—, eine Zeile Fr. 125.—
Italien total 7 Insertionen, Preis zwei Zeilen Fr. 240.—, eine Zeile Fr. 120.—
Spanien total 8 Insertionen, Preis zwei Zeilen Fr. 250.—, eine Zeile Fr. 125.—

Die Schweizer Verkehrszentrale rechnet angesichts der Bedeutung ihres Projektes mit allseitig starker Beteiligung. Sollten jedoch die Meldungen für das eine oder andere Land nicht in genügender Zahl einlaufen, würde auf die Realisierung verzichtet, unter Benachrichtigung der bereits angemeldeten

Stellen. — Schliesslich sei noch erwähnt, dass der Einzug des Kostenbetrages auf Ende Juni fixiert ist.

Indem wir den interessierten Kreisen das grosszügige Projekt zur Beachtung und Beteiligung empfehlen, ersuchen wir um baldmöglichste Zustellung der Textentwürfe und Photographien an die Verkehrszentrale in Zürich, damit die Vorarbeiten rechtzeitig erledigt werden können.

Ueber die Besetzung der Bahnhof-Buffets.

Uns wird von einem Vereinsmitglied geschrieben:

Die unter diesem Titel in der „Hotel-Revue“ vom 11. März erschienenen Ausführungen gehen zum Teil von falschen Voraussetzungen aus und bedürfen daher der Richtigstellung.

Der Verfasser genannter Korrespondenz fragt sich vorerst, wieso die Aussdreibungen der S. B. B. so zahlreiche Anmeldungen zeitigen. — Die Antwort darauf ist leicht. Die meisten Bewerber unterschätzen eben die Anforderungen, die in Bezug auf Erfahrung, Fachkenntnisse und Kapitalaufwand an den Pächter milderer und grosser Buffets gestellt werden müssen. Jeder glaubt sich zur Leitung solcher Betriebe befähigt und wenn das nötige Kapital nicht vorhanden ist, so sollen der Bierbrauer, Weinändler und andere Lieferanten dasselbe zur Verfügung stellen. Dies sind in der Regel diejenigen Bewerber, die nach erfolgter, für sie ungünstiger Wahl über Güstlings-Wirtschaft reden und schreiben. — Wer indessen mit der Materie vertraut, der weiss, dass bei der Vergebung der Direktion eines Hotel-Unternehmens, einer grossen Restauration oder eines Buffets die Zahl der hoch qualifizierten Bewerber meistens eine beschränkte ist. Ferner weiss er auch, dass das neue Vergabungsverfahren der S. B. B. für die Buffets sehr zweckmässig ist: Einmal durch die bis in alle Details ausgearbeiteten Unterlagen, an Hand welcher der Bewerber eingehende Berechnungen und Studien über den Betrieb vornehmen kann, und andererseits die Beantwortung dieser Unterlagen den verantwortlichen Organen der S. B. B. die Möglichkeit einer weitgehenden Urteilsbildung über die Bewerber an die Hand gibt.

Es darf auch nicht übersehen werden, dass die S. B. B. eine langjährige Praxis in der Verpachtung der Buffets besitzen, dass ihnen ferner von den über 40 Buffet-Betrieben der Schweiz ein reiches Material von Statistiken über Zu- oder Abnahme der Einnahmen, je nach Art der Leitung, zur Verfügung steht.

Die mit der Vergebung der Buffet-Betriebe betrauten Instanzen der S. B. B. sind durchaus in der Lage, zu beurteilen, welche Bewerber je nach Grösse des Geschäftes, Art des Verkehrs, der sich dort abwickeln muss, und je nach der Landesgegend die geeignetsten sind und zur Pacht in Frage kommen können. Aus diesem Grunde erscheint es unangebracht, den S. B. B. einen Vorwurf daraus machen zu wollen, wenn sie auf diejenigen Bewerber greifen, deren Ausbildungsgang ihnen für das in betracht fallende Buffet die grösste Gewähr zu bieten scheint.

diesem Hotel verwendete man mich nicht nur für den Zimmerdienst, sondern im ganzen Betrieb. Solch eine Stelle ist goldeswert für aufwärtsstrebende junge Leute.

Ich passte scharf auf, jede neue Arbeit gründlich kennen zu lernen, wobei mir indessen die in meiner Volontärstelle gesammelten Kenntnisse im Tischdecken, Servieren, Bügeln, Nähen, Kochen usw. gute Dienste leisteten.

Hier hiess es, morgens sehr früh aufstehen, Salon und Vestibül aufräumen, Eingang, Korridore und Treppen reinigen. Unterdessen kamen nach und nach die Gäste zum Frühstück und ich fing an, die mir zugeleitete Zimmer zu ordnen. Mittags half ich im Speisesaal servieren und nach dem Service beschäftigte ich mich in der Lingerie Ueber all dem durften die Gäste in den Zimmern nicht vernachlässigt werden; erlönte die Glocke, so war ich zur Stelle, ganz egal, in welcher Abteilung ich mich gerade befand.

Es ist für die vortheilhafte Gestaltung der Zukunft einer werdenden Gouvernante, sowie für jeden, der nach einer höheren Stelle strebt, von grossem Gewinn, sich anfangs in kleinen, aber

nichtsdestoweniger guten Häusern zu beschäftigen; hier hat man viel besser Gelegenheit, sich in allen Zweigen des Hotelgewerbes einzuarbeiten.

Wenn ich unter dem Kapitel „Benehmen gegen die Gäste“ gesagt habe, mancht braves Zimmermädchen habe insofern Glück gehabt, als es von wohlhabenden Gästen angestellt und mitgenommen wurde, so kann ich das aus eigener Erfahrung bestätigen. Gerade hier auf der kleinen Scheidegg lenkte ich unbewusst die Aufmerksamkeit einer reichen, englischen Familie auf mich. Sie fragten mich, ob ich im Schluss der Saison zu ihnen als Stütze der Dame des Hauses nach Mentone kommen wolle. Ich wusste nicht recht, was ich antworten sollte, aber auf allseitige Empfehlung hin habe ich angenommen und ich hatte es nicht zu bereuen — der Aufenthalt bei dieser Familie zählt zu meinen schönsten Lebenserinnerungen. Ich habe als junges Mädchen eine vollkommen unabhangige Stellung; auch machte sich meine Herrschaft ein Vernehmen daraus, mich auf alle Reisen mitzunehmen. Hier lernte ich auch ziemlich gut englisch.

VERKEHR

Jahresfahrplan 1926/27.

(M.) Die Zahl der Abänderungsbegehren zum Jahresfahrplan 1926/27 hatte definitiv 837 betragen und ist damit hinter denjenigen des Vorjahres mit 972 Begehren nicht unerheblich zurückgeblieben. An der Berner Fahrplan-Konferenz vom 1.—4. März sind seitens der Verwaltungen 300 Begehren ganz oder teilweise zugestanden worden, 393 Begehren wurden von den Verwaltungen abgelehnt und seitens der Petenten mit Rücksicht auf die vorgebrachten Gründe nicht aufrechterhalten worden; über 144 Begehren hatte das Eisenbahndepartement zufolge Weiterleitung zu entscheiden.

In der Tagespresse ist durch Agenturmeldung die grundsätzliche Stellungnahme der Generaldirektion und des Departementes zu den Begehren auf Vermehrung der Fahrleistungen und neue Schnellzugshalte bereits dargelegt worden; ebenso wurde eine Uebersicht über die Postulate gegeben, in denen hauptsächlich entgegengekommen wurde. Ergänzend ist zu bemerken, dass zu den abzulehnenden Entscheidungen des Departementes unter anderem die Ablehnung der sofortigen Wiederaufnahme des vorkriegszeitlichen Frühschnellzuges Neuenburg - Olten, des Spätschnellzuges Zürich-Bern, der Nachmittags-Schnellzüge der Entlebucherlinie Bern-Langnau-Luzern, eines zweiten Elzuggspaares Basel-Koblentz-Winterthur, der ganzjährigen Führung des bestehenden Saison-Schnellzugspaares der Gollhardlinie etc. gehören. Einer Anzahl von Begehren um Vermehrung der Fahrleistungen konnte, — wie für eine Spätverbindung Luzern-Olten und einen Abendschnellzug Romanshorn-Winterthur —, für die Dauer des Vorhandenseins von Lokomotivverfahrungen entsprochen werden. Eine erhebliche Umgestaltung hat der Winterfahrplan der Brüniglinie erfahren, und in den Zugskizzen gegenüber sind die Verwaltungen und das Departement an die äusserste Grenze des Zulässigen gegangen. Am Grundsatz der Freihaltung des Fernverkehrs von neuen Schnellzugshalten ist theoretisch festgehalten worden; praktisch wurde er zur Vermeidung von weiteren Mehrleistungen im Fahrdienst mehrfach durchbrochen. Der innere Widerspruch dürfte sich wenigstens für solange lösend geltend machen, als gewisse Zugskizzen unumgänglich sind, sofern die Finanzlage den Ausbau der Fahrleistungen nicht gestattet. Das Departement hat eine ganze Anzahl von Ablehnungen dadurch gemildert, dass es Entsprechen auf den Zeitpunkt der Elektrifizierung mehr oder weniger bestimmt in Aussicht stellte. Die Bundesbahnen werden den Wechsel seinerzeit ohne Prolongierungsmöglichkeit einlösen müssen; es wird sich dann zeigen, ob der Diskont nicht zu hoch ist.

Da die Rekursfrist an den Gesamtbundesrat mit dem 19. März abgelaufen ist und ohnehin nur in Ausnahmefällen benützt zu werden pflegt, lässt sich schon jetzt ein endgültiges Bild über den Jahresfahrplan 1926/27 gewinnen. Er bringt sowohl hinsichtlich der Bundesbahnen als auch hinsichtlich der privaten Transportanstalten in allen Verkehrskatego-

rien wiederum bedeutende Verbesserungen, die umso höher zu veranschlagen sind, als die Ungunst der Wirtschaftslage zu vorsichtiger Zurückhaltung nötigt. Besonders erfreulich ist die Festlegung der internationalen Verkehrsstellung der Schweiz, die durch eine neuerliche Verbesserung der Durchgangsverbindungen in erheblichem Masse erreicht werden konnte. Aber auch im Inlandverkehr wurden erfreuliche Fortschritte verwirklicht; besonders begrüssenswert ist die fortschreitende organische Durchbildung des Fahrplans. In einander gerechnet stellt der Jahresfahrplan 1926/27, unter Berücksichtigung der gegebenen Verhältnisse, mit einzelnen Ausnahmen annähernd das Maximum des wirtschaftlich Erreichbaren dar. Dabei bemüht sich die Bundesbahn, alle Landes- teile angemessen zu berücksichtigen. Die Ausmerzung bedauerlicher „Schönheitsfehler“ im Sinne der Zurücksetzung einzelner Linien in gewissen Verbindungen bleibt einem nächsten Fahrplan vorbehalten.

Rückgang des deutschen Reiseverkehrs.

K. Der innerdeutsche Verkehr zeigt gegenüber der gleichen Zeit im Vorjahre ganz bedeutende Ausfälle. Ein Bild davon bot eine kürzliche Rede des Generaldirektors der deutschen Reichsbahngesellschaft, welcher erklärte, dass gegenwärtig die Einnahmen der deutschen Reichsbahn im Tagesdurchschnitt um 2 Millionen hinter denjenigen des Vorjahres zurückbleiben. Die Zentralverwaltung der deutschen Reichsbahn hat die einzelnen Reichsbahndirektionen angewiesen, Untersuchungen über die Frequenz der bestehenden Züge vorzunehmen, damit unwirtschaftliche Züge aus dem Fahrplan gestrichen werden können. Es ist aber nicht anzunehmen, dass den durch diesen Rückgang des Reiseverkehrs ausgelösten Sparmassnahmen wichtige Verbindungen nach der Schweiz zum Opfer fallen werden.

Auffallend sind auch die Verkehrsrückgänge, welche die Verkehrsvereine statistisch feststellen. Der Fremdenverkehrsverein München registrierte im Februar in der Stadt München 33,061 Fremde oder 11,105 weniger als im Vorjahre. Der Fremdenrückgang betrug also volle 25 Prozent. Bei den Logiernächten ist der Ausfall geringer, beträgt aber immer noch 13 Prozent. Bedenklicher ist der Rückgang der Fremdenzahl im Februar dieses Jahres gegenüber dem Januar 1925. Während im Vorjahre der Februar bereits 5000 Fremde mehr brachte als der Januar, wurde dieses Jahr ein Rückgang von 325 Personen gegenüber dem Januar verzeichnet. Einigen Einfluss hatte die Wetterlage. Die Grundsache des Verkehrsrückganges ist aber die schlechte Wirtschaftslage in Deutschland. Dies zeigt sich deutlich darin, dass der Besuch von Ausländern nicht nachgelassen, im Februar 1926 sogar etwas zugenommen hat. Wie empfindlich dieser Verkehrsrückgang für das Münchener Hotelgewerbe ist, zeigt ein Vergleich der Logiernächte mit den Fremdenbetten. München besitzt rund 13,000 Fremdenbetten, auf die

sich im Februar die 73,188 Logiernächte verteilten!

An diesem innerdeutschen Verkehrsrückgang darf das schweizerische Hotelgewerbe nicht achtlos vorübergehen. Er deutet darauf hin, dass die Sommersaison 1926 jedenfalls keinen bedeutenden Aufschwung des Verkehrs aus Deutschland bringen wird, auf den zahlreiche Kurgebiete angewiesen sind. Es ist im Gegenteil ein Rückgang der Zahl der Einreisenden aus Deutschland zu befürchten. Man darf deshalb die Hoffnungen für die kommende Sommersaison nicht hoch spannen. Andererseits aber sollte gerade diese Depression für die Kurvereine und das Hotelgewerbe den Anlass bieten, mit der Propagandafähigkeit nur umso intensiver einzusetzen. Denn damit lässt sich vielleicht ein Teil des zu erwartenden Verkehrsausfalles einholen.

Die Sicherheit im schweizerischen Bahnverkehr. Die Schwierigkeit kann sich rühmen, zu den Ländern zu gehören, die den Bahnverkehr auf das sorgfältigste überwachen. Man weiss, dass das Unglück in Bellinzona weder auf den schlechten Zustand der Bahnanlagen noch auf die Unzulänglichkeit des Rollmaterials zurückgeführt werden musste. Von den Schweizer Bundesbahnen aus sind auch sofort nach dem Unglück Schritte unternommen worden, um die Gefahren, die das Unglück nicht verursacht, wohl aber schwer haben aus dem internationalen Verkehr auszuschalten. Aber auch die Zuverlässigkeit des schweizerischen Bahnpersonals trägt zur Sicherheit unseres Bahnverkehrs wesentlich bei. Es kann denn auch mit Genugtuung festgestellt werden, dass sich seit dem Unglück in Bellinzona keine weiteren Zugskatastrophen mehr ereignet haben, abgesehen von kleinen Unfällen, die auch im bestorganisierten Eisenbahnbetrieb nie ganz ausgeschaltet werden können.

Die Schweizer Bundesbahnen bringen in der letzten Zeit ganz besonders dem Signalwesen und der Sicherung der Bahnübergänge grosse Aufmerksamkeit entgegen. Auf diesem Gebiete sind schon wesentliche Fortschritte erzielt worden und es ist zu hoffen, dass es der Technik gelingen wird, noch weitere der Sicherheit des Verkehrs dienende Erfindungen nutzbar zu machen. („Basl. Nachr.“).

Jungraubahn. Die Jungraubahn beförderte im Februar 1926: 1014 Personen, d. h. 278 Personen mehr als im gleichen Monat des Vorjahres. Auch die Wengernalp-Bahn hatte dieses Jahr im Monat Februar, besonders dank des XX. Schweizerischen Skirennens in Wengen, einen viel regeren Verkehr als im Februar 1925 zu bewilligen.

Sommerzeit 1926. (S. V. Z.) In England, Frankreich und Belgien wird dieses Jahr die Sommerzeit in der Nacht vom 17./18. April eingeführt und bis zum 2. Oktober in Kraft bleiben. — Holland wird die Sommerzeit erst mit dem 15. Mai einführen.

Obwalden. (M.) Engelberger Verkehrskreise beabsichtigen die Erstellung einer Schwebelbahnanlage Gerschnalp - Trübsee; die neue Linie hat eine Länge von 1.5 Mill. Fr., umfasst 900 Meter und dient hauptsächlich dem Saisonverkehr vom 15. Mai bis 15. Oktober und vom 15. Dezember bis 15. März. Die Erstellungskosten sind auf Fr. 500,000.— geschätzt, wovon je die Hälfte in Aktien und in Obligationen aufgebracht werden soll. Der Verkehr wird auf 15,000 Bergfahrten und je 6000 Tal- und Retourfahrten veranschlagt; die Gesamteinnahmen sind auf Fr. 65,000.— geschätzt, deren einschlägliche Einlage in den Reserve- und Erneuerungsfonds, sowie Amortisationen und Obligationenzinsen an Ausgaben Fr. 45,250.— gegenübergestellt werden, sodass eine angemessene Verzinsung des Anlagekapitals angenommen werden darf. An der Spitze des Initiativkomitees steht Talcmanni Cattani in Engelberg. — Die Anlage

wird die zweite dem öffentlichen Verkehr dienende Luftseilbahn in der Schweiz sein; d. c. erste, der Wetterhorn-Aufzug, hat ihren Betrieb mit Kriegsausbruch eingestellt und ist seither nicht wieder eröffnet worden.

Geschwindigkeitrekorde elektrischer Lokomotiven. (E. L. 33.) Bei den bekannten Schnellfahrversuchen, die im Jahre 1922 in Deutschland auf der Strecke Marienfeld-Zossen unternommen wurden mit einem Triebwagen besonderer Bauart auf einem besonders schweren Gleis offiziell bis zu 210 Stundenkilometer erreicht. Im praktischen Betrieb ist an solche Geschwindigkeiten natürlich nicht zu denken; immerhin ist es interessant, dass eine gewöhnliche Elektrolokomotive von 109 t Dienstgewicht in Pennsylvania (U. S. A.) es jüngst bei einer Versuchsfahrt auf eine Leistung von 168 Stundenkilometern brachte. In der Praxis stellen gegenwärtig etwa 100 Stundenkilometer die höchste zulässige Fahrgeschwindigkeit dar. Für höhere Geschwindigkeiten ist der gewöhnliche Oberbau zu schwach. H. G.

Internat. Strassenfachausstellung in Mailand. Vom 1. bis 20. September d. J. Jahres wird im Gebäude der Mailänder Mustermesse im Zusammenhang mit dem internat. Strassenkongress eine Strassenfachausstellung veranstaltet, welche die neuzeitliche Tätigkeit der verschiedenen Staaten, der Industrie, der Technik und der Touristik auf dem ausserordentlich wichtigen Gebiete zur Darstellung bringt. Die Ausstellung wird in drei Etagen dargestellt werden: öffentliche Verwaltungen, Organisationen, Gewerbe und Genossenschaften, die sich irgendwie mit dem Betrieb der Verkehrsstrassen, der Erzeugung von Maschinen für Strassenbau, sowie mit den in den Strassenverkehr einschlägigen Aufgaben befassen. Das Ausstellungsprogramm verspricht eine umfassende Uebersicht über den derzeitigen Stand der Strassenbautechnik und die Anforderungen, welche hinsichtlich der Entwicklung, Betriebssicherheit und Wirtschaftlichkeit des Strassenverkehrs heute gestellt werden müssen.

Fortschritte der Elektrifikation.

Aus Bern wird uns geschrieben: Die Fertigstellung der Elektrifikation für die im internationalen Verkehr so wichtige Linie Basel-Zürich via Bözberg war im beschleunigten Elektrifikationsprogramm der Bundesbahnen im Verlaufe des Jahres 1927 angenommen worden. Seit der Aufstellung jenes Programms haben sich die Konkurrenzverhältnisse im internationalen Verkehr wesentlich verschoben. Der West-Ostverkehr Paris-Wien ist in einem bedeutenden Umfang auf die kürzere süddeutsche Linie via Strassburg - Kehl - Stuttgart - München abgewandert. Die Konkurrenzfähigkeit der schweizerischen Strecke kann nur durch eine ganz wesentliche Verkürzung der Fahrzeiten wieder hergestellt werden. Dazu ist der elektrische Betrieb und ein besserer Ausbau der Linie Basel-Buchs (Donpelspur Richterswil-Sargans) unerlässlich sind. Die Generaldirektion der Bundesbahnen hat deshalb den dringenden Wünschen der baslerischen Verkehrskreise folgend, die Elektrifikation des Bözbergs nicht im Rahmen des ursprünglichen Programms durchgeführt, sondern auf eine raschere Bauvollendung Antrieht gesetzt. Der durchgehende elektrische Betrieb Basel-Zürich kann, wie im Kreisreisebahnrat III der Bundesbahnen mitgeteilt wurde, im Spätherbst 1926 aufgenommen werden.

Wichtig für das Bündner Fremdenge- webe ist, dass im Anschluss an die raschere Elektrifikation des Bözbergs auch die Modernisierung der Traktion auf der Strecke bis Chur vorgeschoben werden kann. Nach dem ursprünglichen Elektrifikationsprogramm würde der durchgehende elektrische Betrieb Basel-Chur erst im Spätherbst 1928 möglich. Die Arbeiten dürften jedoch schon 1927 ertanzt werden, sodass spätestens der Winter 1927/28 von Basel bis S. M. Moritz ohne Dampf durchgeführt werden kann.

Fremdenfrequenz in Davos. Die Gästezahl von Davos belief sich am 13. März noch auf 4759 Personen.

Erhöhung der Bezahlung vergrößert worden sind, gab dem Verein Veranlassung zur Beschwerde-führung. Die betreffenden Inhaber machten geltend, dass sie nach dem zürcherischen Wirtschaftsgesetz nicht patentpflichtig seien und daher auch nicht den Bestimmungen über das Hotelbauverbot unterstellt werden können. Dieser Ansicht wurde dann ganz energisch in einer Konferenz entgegengetreten und unser Standpunkt zudem noch in einer ausführlichen Eingabe schriftlich präzisiert. Sollte der Entscheid wider Erwarten nicht im Sinne unseres Antrages ausfallen, so würde ein Weiterzug in die Oberinstanzen erfolgen.

Bezüglich der weiteren Tätigkeit des Vereins und des Vorstandes führt der Bericht noch folgende Punkte an: Bemühungen um Erleichterung der Entreise für das Hotelpersonal; Vorbereitung der Beteiligung an einem Blumenkorso; Bestellung einer Delegation zur Mitwirkung am Salon Calvaire; Revision des Motorroschen-Tarifes im Sinne einer Reduktion der Taxen; Stellungnahme zur fremdenpolizeilichen Behandlung ausländischer Geschäftsreisender; Wanderausstellungen in Hotels bezw. der durch das bezügl. die Verbot nezeitlichen Erscheinungen; Neuorganisation der Kehrrichtfabrik in den Hotels; Feststellung des Programms für den Empfang amerikanischer Hoteliers in Zürich, welcher Besuch nach erhaltener Mitteilung nun aber unterbleibt; Handhabung der verfallenen Polizeiverordnung bei befindlicher Stationierung von Autos auf öffentlichen Strassen, im speziellen vor den Hotels usw.

Aus Kur- und Fremdenorten

Aerztekurs in Davos. Der Davoser Aerzteverein hielt in der Woche vom 22. bis 29. August seinen dritten Ferienkurs für Aerzte über Tuberkulose und das alpine Klima ab. Dieser Kurs sind zu einer Notwendigkeit geworden. Das beweist nicht nur die hohe Teilnehmerzahl (1924 waren es 551 Teilnehmer) sondern auch die Tatsache, dass das Beispiel des Davoser Aerztevereins überall Nachahmung fand. Das Programm umfasst neuerdings: Klimatologie, Pathologie, Diagnostik, Klinik, Therapie und Prognose der Tuberkulose. Die Kurse werden in deutscher und französischer Sprache gehalten.

Kleine Chronik

Eröffnung von Badekurorten. Das Bad Schönbrunn im Kanton Zug nimmt seinen Betrieb im Monat Mai wieder auf.

Luzern. Die Hotels Schwanen und Rigi werden auf 1. April für die Saison eröffnet. Bis auf eine kleine Restzahl sind die Zimmer beider Häuser mit Fließend-Wasser eingerichtet.

Basel. Zum Direktor des Hotel Melchior-Monopole ist vom Verwaltungsrat dieser Aktiengesellschaft ernannt worden: Herr U. A. Mislin, früherer Leiter des Hotel Suisse in Freiburg.

Brienz (Berne Oberland). Wie mitgeteilt wird, hat der Berner Stadtrat den Ankauf der Hotelbesitzung Schwebelalp oberhalb Giesbach am Brienzsee beschlossen, zwecks Errichtung eines Kinderferienheims.

Lugano. Für den erkrankten Herrn Direktor J. Reinert wurde, wie wir erfahren, Herr Dir. H. Wite mit der interim. Leitung des Grand & Palace Hotels in Lugano für die Frühjahrsaison 1926 beauftragt.

Basel. Unser langjähriges Mitglied, Herr G. Wehrle, z. Zt. Hotel Central, Basel und Direktor des Bad Lottorf, eröffnet mit seiner Familie auf Beginn der Musterreise in Basel, Dufourstrasse 37, eine Privatanstalt mit 16 Betten. Die beruflichen Qualifikationen der Familie Wehrle verbürgen eine gediegene Führung des an bester Verkehrslage befindlichen Unternehmens.

Weggis. Das Hotel Albana hat im Laufe des Winters verschiedene grössere bauliche Änderungen und Reparaturen vorgenommen mit Neuinstallation des Fließend-Wassers in 20 Zimmern, sodass nunmehr die Grosszahl der Zimmer mit dieser Einrichtung versehen ist. Auch sind einige neue Badezimmer erstellt worden. Das Haus wurde am 16. März für die Saison eröffnet.

Finanz-Revue

Anleihen der Schweizer Hotelgesellschaft Luzern. Nach einer Mitteilung der Schweiz. Kreditanstalt in Luzern schloss die Emission des neuen 6 Prozentigen Anleihen von Fr. 1,500,000.— der Schweiz. Hotel-Gesellschaft mit einem vollen

Erfolg. Die Barzeichnungen unterliegen einer starken Reduktion.

Compagnie Franco-Suisse des Hôtels à Maloja, in Maloja. Diese Gesellschaft hat ihr bisheriges Aktienkapital von 1.5 Mill. Fr. vollständig abgeschrieben. Durch Ausgabe von 20,000 Stammaktien zu Fr. 1.— und 50,000 Vorzugsaktien zu Fr. 25.— wurde das Aktienkapital auf Fr. 1,270,000.— festgesetzt. Die Firma wurde abgeändert in: „Maloja Palace A.-G.“

Literatur

Das Italienische Verkehrswesen in Vergangenheit und Gegenwart, herausgegeben vom Ente Nazionale Industrie Turistiche, Via Vicenza 7, Rom. Dieses vom ital. Verkehrsminister Costanzo Ciano geschriebene Broschüre behandelt in scharfer, knapper, aber prägnanter Form die Eisenbahnen, das Post-, Telegraphen- und Telefonwesen sowie die Handelsmarine des Königreiches. Wir kommen auf einzelne Partien der interessanten Publikation gelegentlich zurück.

Schweiz. Zeitschrift für Wohnungswesen. Diese Monatsschrift erscheint seit Januar d. Jahres als Organ des Schweiz. Verbandes zur Förderung des gemeinnützigen Wohnungsbauens im Neuland/Verg. A.-G. Zürich 1, Talstr. 60. Sie behandelt alle Fragen, die mit dem Wohnungswesen zusammenhängen und unterstützt insbesondere die behördlichen, genossenschaftlichen und privaten Bestrebungen, welche auf den Bau von kleinen Wohnungen, Kleinhäusern und Gartenstädten hinielen. Abonnementspreis Fr. 5.— jährlich.

Briefkasten der Redaktion

Platzmangels halber sehen wir uns genötigt, einige Artikel auf die nächste Nummer zurückzugeben, darunter auch eine Korrespondenz über die Interlakener Versammlung (vom letzten Sonntag) betr. Kursausfälle.

Redaktion - Rédaction:

A. Kurer

A. Matti,

Ch. Magne.

Hotel Management

von L. M. Boomer

Präsident der Waldorf-Astoria Inc., New York.

Ein Standard-Werk über Hotellerie in englischer Sprache; unentbehrlich für jeden Fachmann. — Vorzugspreis für Mitglieder des S. H. V. Fr. 27.—, Ladenpreis Fr. 31.—. Zu beziehen durch das Zentralbureau des S. H. V.

A. J. Lindeman & Co. Reisebureau, im Haag

mit Filialen in Rotterdam, Haarlem, Utrecht, Arnhem, Groningen, Leeuwarden und Batavia (Niederländisch Ost-Indien)

machen ihre Geschäftsfreunde hiermit darauf aufmerksam, dass das Reisebureau Holland Express Compagnie in keiner Beziehung mit ihnen steht.

Diese Holland Express Compagnie ist nicht zu verwechseln mit der bekannten Wochenschrift „Holland Express“, welche ausschliesslich eine Ausgabe des Reisebureaus Lindeman ist.

Die Mitglieder des Schweizerischen Hoteliervereins werden auf Obenstehendes ausdrücklich aufmerksam gemacht, damit unliebsame Verwechslungen ausbleiben.

Personnel American Hotel Association European Tour 1926

Teilnehmer-Liste der Europa-Rundfahrt
im April und Mai 1926

Liste des participants au Tour d'Europe
en avril et mai 1926

Vorbemerkung: In der Annahme, unsern Mitgliedern damit zu dienen und ihre Entschlüsse plo. Teilnahme an den verschiedenen Partien der Tour durch die Schweiz und besonders am offiziellen Tag in Bern zu beeinflussen, veröffentlichen wir die nachfolgende Liste der amerikanischen Gäste, die wir der Beachtung unserer Leser empfehlen.

Remarque: — Nous croyons rendre service aux membres de notre Société et encourager leur décision en ce qui concerne la participation aux diverses étapes du voyage des Américains à travers la Suisse, et notamment à la Journée officielle de Berne, en publiant ci-dessous la liste de nos futurs hôtes d'outre-Atlantique. Nous recommandons cette liste à l'attention de nos lecteurs.

OFFICERS OF THE AMERICAN HOTEL ASSOCIATION.

- Green, Thomas D., President, Hotel Woodward, New York City.
- Sweeney, George W., Vice-President and American Representative to the Alliance Internationale de l'Hôtellerie, Hotel Commodore, New York City.
- Tierney, Edward M., General Chairman European Tour Committee, Arlington Hotel, Binghamton, N. Y.
- Tierney, Mrs. E. M., Arlington Hotel, Binghamton, N. Y.
- Tierney, Miss G. E., Arlington Hotel, Binghamton, N. Y.
- Leeds, Samuel P., Treasurer, Chalfonte-Haddon Hall, Atlantic City.
- Gehring, Chas. E., Chairman Transportation, Ritz-Carlton Hotel, Atlantic City.

MEMBERS OF THE EXECUTIVE COUNCIL, A. H. A.

- Lane, Dick R., Blackhawk Hotel, Davenport, Iowa.
- Lane, Mrs. Dick R., Blackhawk Hotel, Davenport, Iowa.
- Linnard, Leroy, Fairmont Hotel, San Francisco, Cal.
- Linnard, Mrs. D. M., Fairmont Hotel, San Francisco, Cal.
- Stevenson, Chas. H., The Stevenson, Detroit, Mich.

MEMBERS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE, EUROPEAN TOUR.

- Damon, J. Linfield, United Hotels Co., N. Y. City.
- Damon, Mrs. J. L., United Hotels Co., N. Y. City.
- Consolvo, Col. C. H., The Belvedere, Baltimore, Md.
- Eppley, Eugene C., Eppley Hotels, Omaha, Neb.
- Fryman, Harry C., Hayward Hotel, Los Angeles, Cal.
- Tschirky, Oscar, Waldorf Astoria, N. Y. City.
- Tschirky, Mrs. Oscar, Waldorf Astoria, N. Y. City.
- Hoffeler, E. P., Boomer-Dupont, European Representative, Paris, France.
- Bowne, C. B., Secretary Director, N. Y. City.
- Bowne, Mrs. C. B., Wife of Publicity Director, N. Y. City.
- Nagel, Dr. J. Darwin, Official Physician to A. H. A. Party, N. Y. City.
- Nagel, Mrs. J. D., Wife of Official Physician to A. H. A. Party, N. Y. City.
- Maffitt, R. S., Interpreter (1923), N. Y. City.
- Maffitt, Miss Rita, Daughter of R. S. Maffitt, N. Y. City.
- Veager, Herman V., Assistant to Chairman Transportation The Forest Inn, Eagles Mere Park, Pa.

HOTEL PRESS.

- Ahrens, E. H., «Hotel Management», N. Y. City.
- Allis, Barney L., «Tavern Talk», Kansas City.
- Branham, Ben P., «Hotel Bulletin», Chicago.
- Branham, Mrs. B. P., «Hotel Bulletin», Chicago.
- Branham, Miss C. B., «Hotel Bulletin», Chicago.
- McAlpin, K. D., «National Hotel Review», N. Y. City.
- McAlpin, Mrs. K. D., «National Hotel Review», N. Y. City.
- Medlar, I. A., «Midwest Hotel Rep.», Omaha, Neb.
- Medlar, Mrs. I. A., «Midwest Hotel Rep.», Omaha, Neb.
- Adams, W. F., Tampa Bay Hotel, Tampa, Fla.
- Adams, Mrs. Tampa Bay Hotel, Tampa, Fla.
- Allen, Mrs. Ella T., Mother, Mrs. James J. Walker, Hotel Commodore, N. Y. City.
- Baad, Chas., Hotel Billmore, Los Angeles.
- Baad, Mrs., Hotel Billmore, Los Angeles.
- Baker, J. L., Hotel Hampton, Albany, N. Y.
- Baker, Mrs., Hotel Hampton, Albany, N. Y.
- Barker, Henry, Key Route Inn, Oakland, Cal.
- Barker, Mrs., Key Route Inn, Oakland, Cal.
- Barlow, E. D., Hotel Barlow, Hope, Ark.
- Barlow, Mrs., Hotel Barlow, Hope, Ark.
- Barlow, Elizabeth A., The White Inn, Fredonia, N. Y.
- Blanchett, M. C., Angus Hotel, St. Paul, Minn.
- Boggs, John G., Hotel Laurelton, N. Y. City.
- Boggs, Mrs., Hotel Laurelton, N. Y. City.
- Bowies, Mrs. H. L., Hotel Worlth, Springfield, Mass.
- Campbell, Mrs. M. W., St. James Hotel, Ithaca, N. Y.
- Carr, Mrs. E. C., The Billard, Ocean Grove, N. J.
- Case, Frank, Hotel Algonquin, N. Y. City.
- Case, Mrs., Hotel Algonquin, N. Y. City.
- Case, Maid to Mrs., Hotel Algonquin, N. Y. City.
- Cason, E. W., S. Cal. Hotel Assn., Los Angeles.
- Cason, Mrs. E. W., S. Cal. Hotel Assn., Los Angeles.
- Causser, James, Ithaca Hotel, Ithaca, N. Y.
- Causser, Mrs., Ithaca Hotel, Ithaca, N. Y.
- Chol, Marie R., Hotel Fouchere, Milford, Pa.
- Cobden, Philip, Allerton House, N. Y. City.
- Coit, Charles, Hotel Coit, Oakland, Cal.

- Damron, Luther, Hotel Jefferson, Columbus, Ohio.
- Danahy, Arthur, Mayor's Staff, Buffalo, N. Y.
- Danahy, Mrs., Mayor's Staff, Buffalo, N. Y.
- Decker, Boyd, Oaks Hotel, Daytona Beach, Fla.
- De Long, Charles, Hotel Mayflower, Los Angeles.
- De Long, Mrs., Hotel Mayflower, Los Angeles.
- Dickinson, S. L., Hotel Southerland, Warren, Ark.
- Dickinson, Mrs., Hotel Southerland, Warren, Ark.
- Dixon, W. O., Laconia Tavern, Laconia, N. H.
- Dixon, Mrs., Laconia Tavern, Laconia, N. H.
- Dooley, Charles, Mayflower Inn, Plymouth, Mass.
- Dooley, Mrs., Mayflower Inn, Plymouth, Mass.
- Downs, Harrison, Hotel Ansonia, N. Y. City.
- Duff, J. A., Commodore Hotel, Los Angeles.
- Durfee, William, Hotel Mohican, Fall River, Mass.
- Durfee, Mrs. Wm., Hotel Mohican, Fall River, Mass.
- Durfee, Fred J., Hotel Mohican, Fall River, Mass.
- Easman, George A., Parkway Hotel, Los Angeles.
- Emerson, Albert L., Leland House, Schroon Lake, N. Y.
- Fischer, William, Hotel Ems, Los Angeles.
- Fitzgerald, D. J., Jr., Fitzgerald Hotel, Gens Falls, N. Y.
- Flanagan, J. A., The Flanagan, Malone, N. Y.
- Flannery, Mrs. J. W., Washington Hotel, San Francisco.
- Foot, Mrs. Hilda, Commodore Hotel, Los Angeles.
- Fraferduono, Mrs. F. A., Jr., Hotel Fouchere, Milford, Pa.
- Fulwell, George, Colonial Hotel, Cleveland, Ohio.
- Fulwell, Mrs., Colonial Hotel, Cleveland, Ohio.
- Fulwell, Miss Lento, Colonial Hotel, Cleveland, Ohio.
- Gamer, A. C. C., Hotel Olympus, Tacoma, Washington.
- Gay, Mrs. E. W., Hotel Irving, Los Angeles.
- Gilman, Mrs., Gilman Hot Springs, San Jacinto, Cal.
- Gilman, Mrs., Gilman Hot Springs, San Jacinto, Cal.
- Gilpatrick, Irving, Hotel Gilpatrick, Milwaukee, Wis.
- Gilpatrick, Mrs., Hotel Gilpatrick, Milwaukee, Wis.
- Goff, H. J., Riverside Hotel, Reno, Nev.
- Gosse, Mrs., Riverside Hotel, Reno, Nev.
- Griffin, B. H., Hotel Sir Walter, Raleigh, N. C.
- Griffin, Mrs., Hotel Sir Walter, Raleigh, N. C.
- Griffin, Margaret H., Hotel Sir Walter, Raleigh, N. C.
- Hal, Mrs. Mary A., The Annesley, Asbury Park, N. J.
- Hallman, H. H., Chalfonte-Haddon Hall, Atlantic City.
- Hannan, M. C., Hotel Ohio, Youngstown, Ohio.
- Hannan, Mrs., Hotel Ohio, Youngstown, Ohio.
- Harding, John, Hotel Vermont, Burlington, Vt.
- Harding, Mrs., Hotel Vermont, Burlington, Vt.
- Hardy, Arthur T., Hotel Lucerne, N. Y. City.
- Harr, Mrs. Eliz. C., The Chatham, Detroit, Mich.
- Harvey, Paul, Hotel Paso del Norte, El Paso, Texas.
- Harvey, Mrs., Hotel Paso del Norte, El Paso, Texas.
- Hemings, Maurice, Blackhawk Hotel, Davenport, Iowa.
- Hemnessy, John J., Virginia Inn, Winter Park, Fla.
- Hennessy, Mrs., Virginia Inn, Winter Park, Fla.
- Henson, F. W., Vendome Hotel, Leadville, Col.
- Henson, Mrs., Vendome Hotel, Leadville, Col.
- Henson, Miss Eva, Vendome Hotel, Leadville, Col.
- Hertine, Mrs. M. W., Hotel Paso del Norte, El Paso, Texas.
- Hervey, C. B., Maryland Hotel, San Diego, Cal.
- Hervey, Mrs., Maryland Hotel, San Diego, Cal.
- Hill, Mrs. John A., Stock Yards Inn, Chicago.
- Hill, John C., Hampton Ct. Hotel, Brookline, Mass.
- Hill, J. Stacy, Hotel Gibson, Cincinnati, Ohio.
- Hill, Mrs., Hotel Gibson, Cincinnati, Ohio.
- Holladay, Lee, Gates Hotel, Los Angeles.
- Holladay, Mrs., Gates Hotel, Los Angeles.
- Hoover, S. C., Standish Hotel, Denver, Col.
- Hoover, Mrs., Standish Hotel, Denver, Col.
- Horn, I. L., Hotel Avalon, Norwalk, Conn.
- Horn, Mrs., Hotel Avalon, Norwalk, Conn.
- Horton, Mrs., Chas. C. Lafayette Hotel, Clinton, Iowa.
- Horton, Miss June, Lafayette Hotel, Clinton, Iowa.
- Huckins, Joseph, Kemp Hotel, Wichita Falls, Tex.
- Huckins, Mrs., Kemp Hotel, Wichita Falls, Tex.
- Hurlbert, George, Villa Hurlbert, Daytona, Fla.

- Hurlbert, Mrs., Villa Hurlbert, Daytona, Fla.
- Ingold, Mrs. Wm. F., Hotel Peter Stuyvesant, N. Y. City.
- Isele, Joseph, Arlington Hotel, Memphis, Tenn.
- Isele, Mrs., Arlington Hotel, Memphis, Tenn.
- Isele, Miss, Arlington Hotel, Memphis, Tenn.
- Isele, Marlin, Arlington Hotel, Memphis, Tenn.
- Jacoby, Victor, Hotel Riviera, Newark, N. J.
- Jahrling, Robert G., Highland Hotel, Springfield, Mass.
- Jahrling, Mrs., Highland Hotel, Springfield, Mass.
- Kimball, Mrs. Wm., Hotel Preston, Beach Bluff, Mass.
- Klaus, Chas. A., Gladstone Hotel, Jamestown, N. D.
- Klaus, Miss K. E., Gladstone Hotel, Jamestown, N. D.
- Koppel, C. F., Brookfield Inn, Brookfield, Mass.
- Koppel, Mrs., Brookfield Inn, Brookfield, Mass.
- Langford, W. S., Hotel Courtland, Canton, Ohio.
- Langford, Mrs., Hotel Courtland, Canton, Ohio.
- La Puelle, Chas., Hotel La Salle, N. Y. City.
- La Vin, Jules C., Hotel Tall, New Haven, Conn.
- Lee, Arthur L., Hotel McAlpin, N. Y. City.
- Lee, Mrs., Hotel McAlpin, N. Y. City.
- Lenz, Mrs. George, Stock Yard Inn, Chicago.
- Lewis, J. H., Hotel Marquette, Marquette, Mich.
- Lins, P. A., Hotel Fremont, Fremont, Ohio.
- Lins, Mrs., Hotel Fremont, Fremont, Ohio.
- Love, Jennings K., Fort Stanwix Hotel, Johnstown, Pa.
- Love, Mrs., Fort Stanwix Hotel, Johnstown, Pa.
- Lucas, E. E., Hot Springs Hotel, Glenwood Spgs, Col.
- Lucas, Mrs., Hot Springs Hotel, Glenwood Spgs, Col.
- McClary, Mrs. Zue, Hotel Marbury Hall, N. Y. City.
- McConomy, Albert J., Hotel Brunswick, Lancaster, Pa.
- McKeon, Alex., Deputy Surveyor, Port of New York, Custom House, N. Y. City.
- McKeon, Mrs., Wife of Deputy Surveyor, Port of N. Y., Custom House, N. Y. City.
- Mabson, H. B., Fl. Cumberland Hotel, Cumberland, Md.
- Mabson, Mrs., Fl. Cumberland Hotel, Cumberland, Md.
- Maquire, Miss Ella T., The Edward, Pigeon Cove, Mass.
- Meher, J. S., Lafayette Hotel, Portland, Maine.
- Maher, Mrs., Lafayette Hotel, Portland, Maine.
- Maley, Philip M., Hotel Harris, Washington, D. C.
- Mallow, H. R., Hotel Sterling, Wilkes-Barre, Pa.
- Malone, Thos. L., Hotel Chatham, N. Y. City.
- Manwarig, H. E., Palace Hotel, San Francisco.
- Manwarig, Mrs., Palace Hotel, San Francisco.
- Messner, Arthur J., Powers Hotel, Rochester, N. Y.
- Messner, Mrs., Powers Hotel, Rochester, N. Y.
- Mills, Harrington, Saranac Inn, Upper Saranac, N. Y.
- Mills, Mrs., Saranac Inn, Upper Saranac, N. Y.
- Mills, Mrs., Saranac Inn, Upper Saranac, N. Y.
- Mullen, Nat S., Alex. Young Hotel, Honolulu, H. I.
- Nixon, Simeon, The Nixon, Butler, Pa.
- Nixon, Mrs., The Nixon, Butler, Pa.
- Nulle, Augustus, Waldorf Astoria, N. Y. City.
- Odenbach, Fred J., Hotel Hayward, Rochester, N. Y.
- Odenbach, Mrs., Hotel Hayward, Rochester, N. Y.
- Ozier, F. S., Howe Hotel, Akron, Ohio.
- Ozier, Mrs., Howe Hotel, Akron, Ohio.
- Painter, Oscar D., Grand Atlantic Hotel, Atlantic City.
- Peck, S. H., Battle House, Mobile, Ala.
- Peck, Mrs., Battle House, Mobile, Ala.
- Pedro, Aftendant to Col. Consolvo, The Belvedere, Baltimore, Md.
- Pinkerton, R. C., Hotel Normandie, Detroit, Mich.
- Pinkerton, Mrs., Hotel Normandie, Detroit, Mich.
- Pittenger, George W., Hotel Pittenger, Centralia, Ill.
- Pittenger, Mrs., Hotel Pittenger, Centralia, Ill.
- Prior, Herman C., The Lenox, Boston, Mass.
- Prior, Mrs. M., The Lenox, Boston, Mass.
- Quinn, W. Johnson, Hotel St. James, N. Y. City.
- Quinn, Mrs. W. Johnson, Hotel St. James, N. Y. City.
- Quinn, Mrs. W. Johnson, Jr., The Belvedere, Baltimore, Md.
- Rewak, C. C., Hotel Canterbury, San Francisco.
- Rewak, Mrs., Hotel Canterbury, San Francisco.
- Renwick, John, Huntington Hotel, Easton, Pa.

- Renwick, Harry L., Huntington Hotel, Easton, Pa.
- Rigby, John, Hotel Lassen, Wichita, Kans.
- Rigby, Mrs., Hotel Lassen, Wichita, Kans.
- Roberts, A. L., Hotel Winona, Winona, Minn.
- Roberts, Mrs., Hotel Winona, Winona, Minn.
- Rodenbough, George, The Colon a', Bangor, Pa.
- Rommel, John G., Courtland Hotel, Canton, Ohio.
- Rommel, Mrs., Courtland Hotel, Canton, Ohio.
- Roof, S. L., Hotel Alexandria, N. Y. City.
- Roof, Miss Marion V., Hotel Alexandria, N. Y. City.
- Roser, W. J., Hotel Wagner, Canajoharie, N. Y.
- Roser, Mrs., Hotel Wagner, Canajoharie, N. Y.
- Ruddell, Miss Martha, The Billard, Ocean Grove, N. J.
- Russell, Mrs. Ada, Hotel Weaver, Kenton, Ohio.
- Schimmel, Charles, Blackstone Hotel, Omaha, Neb.
- Schell, G. H., Hotel Castle, Omaha, Neb.
- Schell, Mrs., Hotel Castle, Omaha, Neb.
- Scherer, B. N., The Globe Hotel, Milwaukee, Wis.
- Scherer, Mrs., The Globe Hotel, Milwaukee, Wis.
- Schoene, Paul, Hotel Woodruff, Joliet, Ill.
- Schoene, Mrs., Hotel Woodruff, Joliet, Ill.
- Schoenthal, Harry, Hotel Raleigh, Alta City, N. Y.
- Schoenthal, Mrs., Hotel Raleigh, Atlantic City.
- Shupp, Henry, Hotel Leopold, Bellingham, Washington.
- Shupp, Mrs., Hotel Leopold, Bellingham, Washington.
- Schwab, Hon. F. X., Prop. Hotel de Gink Mayor, of Buffalo, N. Y.
- Schwab, Mrs., Wife of Mayor, Buffalo, N. Y.
- Scames, Fred, Eric Beach Hotel, Ontario, Can.
- Scames, Mrs., Eric Beach Hotel, Ontario, Can.
- Staller, E. M., Hotel Pennsylvania, N. Y. City.
- Sefton, Mrs. C. E., Hotel Buckingham, N. Y. City.
- Sexton, H. M., Coleman House, Asbury Park, N. J.
- Sexton, Mrs., Coleman House, Asbury Park, N. J.
- Sexton, Miss L. T., Coleman House, Asbury Park, N. J.
- Shanley, F. P., Continental Hotel, Los Angeles.
- Silk, William H., Allerton House, N. Y. City.
- Silk, Mrs., Allerton House, N. Y. City.
- Smith, C. W., Hotel Argonne, Lima, Ohio.
- Smith, Mrs. G. D., Hotel Canterbury, San Francisco.
- Smith, Phelps, Paul Smiths, N. Y.
- Steffler, Bruce, Hotel Berkeley, Rochester, N. Y.
- Steffler, Mrs. R. M., Hotel Berkeley, Rochester, N. Y.
- Stockham, Geo. T., Hotel Schuyler, N. Y. City.
- Stoddard, Mrs., Riverside Hotel, Reno, Nev.
- Summers, Herbert G., Charlesgate Hotel, Boston, Mass.
- Summers, Mrs., Charlesgate Hotel, Boston, Mass.
- Tape, Mrs. G. W., Paso Robles Hotel Spgs. Paso Robles, Calif.
- Theurer, Miss Ida M., Holton Arms, Los Angeles.
- Thompson, J. R., Hotel Olympus, Tacoma, Wash.
- Thompson, J. Arthur, Hotel Olympus, Tacoma, Wash.
- Tolson, T. Elliott, Hotel Bristol, N. Y. City.
- Tolson, Mrs., Hotel Bristol, N. Y. City.
- Van Orman, Mrs. H., Hotel Orlando, Decatur, Ill.
- Walker, Mrs. James J., Wife of Mayor James J. Walker of New York City.
- Weisgraber, Miss F., 1711 Club Inn, Meriden, Conn.
- Welsh, Chas. F., Hotel Penn, York, Pa.
- Welsh, Mrs., Hotel Penn, York, Pa.
- Wiggins, Miss C., Benj. Franklin Hotel, Philadelphia, Pa.
- Wicman, Mrs. Edw. C., The Billard, Ocean Grove, N. J.
- Wilson, Mrs. L. M., The Edward, Pigeon Cove, Mass.
- Wishart, Fred V., Hotel Astor, N. Y. City.
- Wishart, Mrs., Hotel Astor, N. Y. City.
- Wolff, Hon. George, Chief Judge, City Courts, Buffalo, N. Y.
- Wolff, Mrs., Wife of Chief Judge, City Courts, Buffalo, N. Y.
- Wood Herlen L., Mansion House, Greenfield, Mass.
- Wood, Mrs., Mansion House, Greenfield, Mass.
- Woodbury, Col. E. P., Alenwood Inn, Burlington, Vt.
- Woodbury, Mrs., Alenwood Inn, Burlington, Vt.
- Wynne, Miss Gladys, Coleman House, Asbury Park, N. J.
- Young, Mrs. Bessie, Keuka Hotel, Keuka, N. Y.
- Young, Robert O., Keuka Hotel, Keuka, N. Y.
- Mincer, Fred G., Hotel Dresden, Flint, Mich.

Altbekanntes Tee-Spezialhaus
für feine und feinsten Mischungen für Hotels und Tea-Rooms.
Neue elektr. Misch-, Sieb- und Vakuum-entstaubungsanlage (800 Kg. Tageskapazität).

TEE RIKLI

Firma: **A. Rikli-Egger**, Tee-Import en gros, **Frutigen**
Direkteste Verbindung mit den Produzentenländern

Verzolltes Schweizerlager: Frutigen
Transitlager: Hamburg Freihafen
Original-Kisten ab Hafen franco verzollt jede S. B. B. Station.
Mischungen ab Lager Frutigen. Telefon 111

Avis aux Sociétaires

Circulaires.

Nous prions instamment les comités de sections et les membres individuels de s'en tenir strictement aux délais fixés dans les circulaires de la semaine dernière.

Soyons prudents!

Nous prions ceux des membres de notre Société qui auraient reçu dernièrement des offres de publicité de M. Paul Link, Case postale 91, à Prague (Tchécoslovaquie), de n'y pas donner suite pour le moment, car les renseignements pris n'ont pas encore donné la certitude qu'il s'agit d'une affaire de toute confiance.

Nouvelles de la Société

Association des stations balnéaires.

Les pourparlers qui ont eu lieu sous la présidence de M. le directeur Kurer avec la maison d'édition Wagner au sujet de l'Annuaire balnéaire suisse ont abouti à un arrangement. Les vœux formulés par l'Association des stations balnéaires concernant le texte et la répartition des matières ont tous été pris en considération. Le comité de l'association estime maintenant que les divergences sont aplanies et il invite les stations, pour autant qu'elles ne l'ont pas fait déjà, à appuyer l'entreprise par des ordres de publicité. Elles se rendront ainsi service à elles-mêmes tout en soutenant la cause des stations balnéaires suisses en général. L'association commandera une insertion pour son propre compte.

La „Nouvelle Gazette de Zurich“ annonce que son numéro balnéaire paraîtra à la fin d'avril. D'autres avis à ce sujet paraîtront ultérieurement.

L'expédition du nouveau Guide illustré en couleurs est en plein cours.

On a demandé au comité de l'Association des stations balnéaires si ces dernières ont l'intention de participer à l'Exposition internationale d'hygiène qui aura lieu à Budapest du 15 mai au 31 août 1926. Les stations que cette question intéresse sont priées de se mettre en rapports avec le Comité.

Annuaire balnéaire suisse.

Nous avons déjà publié dans notre numéro 51 de l'année 1925 de nombreux détails sur les caractéristiques de cet important ouvrage. Nous complétons aujourd'hui ces indications par la note ci-dessus de l'Association des stations balnéaires de la Suisse et en rendant les membres de cette association attentifs au fait que la nouvelle édition doit exercer son influence de propagande pendant plusieurs années. En effet, on ne peut guère envisager la publication d'une nouvelle édition de l'Annuaire avant 1928. En conséquence, nous recommandons encore une fois pour notre propre compte d'appuyer l'entreprise, soit en retournant le questionnaire reçu en son temps, soit en faisant figurer les hôtels, établissements de cure, pensions, etc. dans la liste spéciale qui leur est réservée. Chaque maison peut faire accompagner son inscription de trois ou quatre lignes de texte. La taxe minimale à payer pour cette inscription est de 25 francs seulement. Elle est amplement justifiée par l'importance des frais d'édition et par la diffusion considérable de l'ouvrage en Suisse et à l'étranger. La modicité de cette taxe permet même aux plus petites entreprises hôtelières de participer à la propagande de l'Annuaire au moins sous cette forme si elles ne peuvent, pour des raisons d'ordre financier, passer des ordres de grandes insertions.

Les hôtels qui ne possèderaient plus le questionnaire auquel il est fait allusion plus haut peuvent s'en faire envoyer un deuxième exemplaire par la maison d'édition Julius Wagner à Zurich. A la même adresse on peut demander tous les renseignements désirables sur la nouvelle édition de l'Annuaire balnéaire suisse.

Réclame collective de l'Office suisse du tourisme.

Nous avons signalé dans notre dernier numéro un important projet de publicité collective dans les journaux quotidiens alle-

mands, élaboré par l'agence officielle des C. F. F. à Berlin. Aujourd'hui nous sommes en mesure de faire connaître d'autres propositions, émanant de l'Office suisse du tourisme. Elles s'adressent aux entreprises de transports, chemins de fer et bateaux, aux sociétés de développement et à toutes les organisations de tourisme et de cures.

La publicité préparée actuellement par l'O. S. T. sera faite en vue de la saison d'été 1926. Il s'agit comme les années précédentes d'une propagande de grande envergure dans les revues et les périodiques, pour la plupart illustrés, des pays européens. On aura recours aux quotidiens là où le public intéressé serait moins aisé à atteindre par les revues mondaines.

Chaque annonce collective comprendra un en-tête occupé par le titre: «L'Eté en Suisse», suivi d'indications pratiques générales se rapportant aux séjours, voyages, sports, billets de chemins de fer, etc. et renvoyant le lecteur, pour toutes autres informations, aux bureaux de voyages, aux agences des C. F. F., à l'Office suisse du tourisme et aux bureaux de renseignements des stations participantes. Cet en-tête est à la charge de l'O. S. T.

Dans les revues dont le papier se prête à la reproduction des clichés, l'en-tête et les textes des participants seront accompagnés d'illustrations fournies par les intéressés ayant souscrit une annonce. Si les inscriptions sont assez nombreuses, chaque station souscrivant deux lignes pourra vraisemblablement publier trois illustrations par pays. Les textes des stations seront disposés sous l'en-tête et groupés par régions.

Le minimum de souscription est fixé à une ligne entière, mais les stations peuvent s'assurer autant de lignes qu'elles en veulent. L'O. S. T. désire recevoir plusieurs spécimens de texte d'insertions, afin qu'il puisse choisir celui qui convient le mieux suivant la place disponible. Ces textes doivent être rédigés de façon à ne pas contenir plus de 55 lettres par ligne souscrite, y compris le nom de la station. Les textes ne devront renfermer aucune indication se rapportant à des hôtels pris isolément. Ils ne renverront pas le lecteur au bureau de renseignements de la station, ce qui ferait double emploi avec l'en-tête.

Les participants sont priés de faire parvenir à l'Office suisse du tourisme, pour chacun des pays dans lesquels ils insèrent, trois bonnes photographies pour deux lignes souscrites, représentant des paysages ou des scènes sportives.

Le montant des souscriptions sera payable le 30 juin 1926. Le prix pour une ligne, deux lignes ou davantage varie suivant les pays. On peut se renseigner à cet égard auprès de l'Office suisse du tourisme, de même qu'en ce qui concerne les journaux et revues où doit paraître cette réclame collective. La propagande en question sera faite en Allemagne, en Angleterre, en Autriche, en Belgique, en Espagne, en France, en Hollande, en Italie et en Tchécoslovaquie.

Nous recommandons vivement à nos stations d'étrangers la participation à cette publicité. Mais si l'on veut qu'elle soit efficace pour la saison d'été, il faut songer que le temps presse. Les intéressés qui n'ont pas encore annoncé leur participation sont priés en conséquence de se mettre en rapports sans le moindre retard avec l'Office suisse du tourisme.

Enseignement professionnel.

Peu de temps après la guerre, diverses personnalités des milieux de l'hôtellerie et du tourisme de France se rendirent acquiescents de l'Hôtel de Bordeaux, à Brive-la-Gaillarde, un immeuble devenu historique grâce aux hôtes illustres qui y étaient descendus alors qu'il était étape et relais des Postes royales. Construit en 1708 déjà, il ne répondait plus aux exigences modernes du grand tourisme. Ses nouveaux propriétaires entreprirent d'en faire un établissement modèle, à mettre à la disposition de l'Enseignement technique pour la formation rationnelle de petits et moyens hôteliers français. Un décret ministériel, en date du 13 février 1922, fit de l'Hôtel de Bordeaux à Brive le siège de la première Ecole-Hôtel de France.

De nouvelles améliorations et transformations ont encore été opérées depuis lors.

L'Hôtel de Bordeaux et l'Ecole-Hôtel ne forment qu'un seul et même établissement, permettant d'obtenir une étroite liaison des deux enseignements pédagogique et pratique

donnés aux élèves. Ceux-ci en effet mènent de front, quotidiennement, leur culture intellectuelle générale et leur apprentissage professionnel. La salle de classe est séparée par une simple cloison de la cuisine de l'hôtel, où sont préparés deux fois par jour les repas de la clientèle locale ou de passage, les banquets, les diners de nocces, etc.

Lorsque l'élève quitte la salle de classe après un cours de comptabilité hôtelière, par exemple, il ne se rend pas en salle d'étude pour y exécuter un devoir d'une portée purement scolaire; s'il n'est pas de cuisine, il se rend au bureau de l'hôtel pour s'emparer des registres de main-courante, de cave, d'économat, afin d'y inscrire les chiffres «effectifs» représentant le mouvement d'exploitation «réel» d'un hôtel vivant.

S'il doit s'exercer dans les fonctions de commis de restaurant, puis de chef de rang, l'élève, peut-être au soir même de son arrivée, se trouvera dans une vaste et lumineuse salle de restaurant, face à face avec de véritables clients aimables ou sévères, qui exigeront de lui toute son attention. Il sera dirigé par un maître d'hôtel de métier qui lui enseignera, sur la pièce, la pratique commune du service de table, les règles de la tenue et de la discipline dans le travail du restaurant.

L'élève n'est distrait de ses occupations au bureau, à la cuisine, à la cave que pour assister, en salle de classe, aux cours théoriques qui lui sont donnés par des professeurs diplômés. L'anglais et l'espagnol, le droit et la comptabilité, l'histoire et la géographie, la correspondance hôtelière et la dactylographie lui sont tour à tour enseignés.

Durant quatre heures de classe par jour, sa formation intellectuelle est poursuivie. Il acquiert les connaissances d'ordre général qui lui permettront de figurer dignement dans la société et d'y maintenir les qualités d'urbanité, de correction et de science professionnelle qui doivent distinguer les bons hôteliers. Il apprend en classe la théorie de son métier, théorie indispensable, mais inefficace si elle n'est pas suivie, sur le champ, de l'exemple concret.

L'élève s'habitue ainsi à un travail personnel indépendant et obligatoire qui maîtrise tout esprit de gaminerie, qui domine sa jeune conscience et qui favorise, par conséquent, un sentiment précoce de sagesse et de réflexion.

C'est le grief que l'on impute à bien des méthodes d'enseignement: l'instruction lente et progressive ne s'occupe pas assez de la formation du sentiment et du caractère et nous fait des étudiants de 18, 20 et 25 ans ignorant tout de la vie matérielle, n'ayant encore rien produit, rien gagné. Il importe au contraire de persuader la jeunesse que l'époque de l'instruction a des limites raisonnables, que l'«instruction» est, dans la véritable acception du mot, une «introduction» à la vie morale comme à la vie sociale, mais que l'essentiel est d'entreprendre le plus tôt possible l'œuvre de notre courte existence. Recommander à nos élèves le sérieux dans les idées, l'intensité et la précision dans le travail, et cela dès l'âge de 15 ou 16 ans, c'est peut-être leur préparer un avenir immédiat de travail et favoriser leur succès rapide aux postes de premier rang.

Ajoutons que sur le rapport de M. Carton, le distingué président de la Société des cuisiniers de Paris, la Commission d'instruction hôtelière instituée par le sous-secrétaire d'Etat français de l'enseignement technique a exprimé le vœu unanime que les écoles hôtelières soient partout organisées sous la forme d'écoles-hôtels.

(D'après „J. H. R.“, Paris).

Réflexions d'un expert après les examens d'apprentissage.

Nous lisons dans le «Journal suisse des Boulangers-Pâtisseries» ce qui suit:

«Touffeois, je veux cependant m'arrêter sur un cas, qui se présente malheureusement trop souvent, c'est celui où des patrons engagés des apprentis pour en faire des manœuvres destinés à remplacer de bons ouvriers. Le grand souci de ces patrons, c'est d'enseigner à l'apprenti à peser la pâte, à connaître l'adresse de la clientèle, et, pour le reste... on verra plus tard.

Le temps d'apprentissage s'écoule ainsi peu à peu, plus ou moins bien, suivant que le garçon est bien ou peu doué et a du goût pour le métier. Brusquement on en arrive au deuxième printemps et une circulaire offi-

cielle rappelle que le moment des examens approche. Vite on fait faire quelques pâtes, oh! pas trop, car cela perd du temps. Nous avons interrogé des apprentis qui ont affirmé qu'il n'y avait que 15 jours qu'ils avaient commencé à pétrir un peu et qu'on leur avait fait faire quelques croissants, trois ou quatre fois. On compte qu'ils apprendront le reste une fois qu'ils seront devenus ouvriers, qu'ils iront dans le vaste monde et que là ils se développeront. Les boulangers qui pratiquent ainsi ne se disent pas que celui de leurs collègues qui engagera un tel apprenti sera obligé de le congédier le deuxième ou le troisième jour et que cela ira un certain temps ainsi, jusqu'à ce que ce jeune homme, à moins qu'il ne soit extrêmement persévérant, se fatigue, se décourage et finisse par quitter son métier pour chercher un gagne-pain ailleurs. C'est peut-être pour cela que l'on trouve des garçons boulangers un peu partout jusque dans les corps de police ou dans ceux des balayeurs de rue, tandis que ceux qui ont eu la chance de faire un bon apprentissage trouvent immédiatement du travail.»

Il en est de même dans tous les autres métiers. Patron, si c'était ton propre fils que tu confiais à un autre patron, qu'attendrais-tu de lui en signant le contrat d'apprentissage?...

L'Université de Cornell.

La «Belgique Hôtelière», de Bruxelles, l'excellent organe de l'hôtellerie de cette capitale et de la Belgique en général, avait signalé que le budget de l'Association des Hôtelières américains était surtout chargé par les frais des études de jeunes gens envoyés par l'association à l'Université de Cornell. Elle a donné à ce propos ces intéressantes explications:

On pourrait se demander ce que vont faire dans une université des jeunes gens se destinant à la carrière hôtelière.

Il n'y a rien d'étonnant à cela lorsque l'on songe que l'industrie hôtelière est le carrefour où se rencontrent presque toutes les branches des connaissances humaines. Eau, vapeur, gaz, électricité, mazout, huiles lourdes, etc. sont mis à contribution pour faire fonctionner d'innombrables machines, pour apporter au client un peu plus de confort. L'hygiène, plus que partout ailleurs, y fait valoir ses droits, non seulement au point de vue prophylactique, mais aussi au point de vue curatif des régimes à suivre par le client.

Si l'on passe de plus en revue les aptitudes et les qualités exigées des dirigeants de telles entreprises, le profane s'étonnera que l'on puisse encore trouver ces personnalités.

Celui qui est à la tête d'un de ces vastes palais doit être architecte, décorateur, financier, diplomate, homme de loi, psychologue tant vis-à-vis de sa clientèle que vis-à-vis de ses employés; en plus de cela, électricien, comptable, cuisinier, mécanicien, organisateur, agronome, voire médecin.

Les études universitaires sont donc loin d'être superflues; elles sont au contraire nécessaires et, disons-le tout de suite, à quelque point qu'elles soient forcées, insuffisantes toujours. Il faudrait deux ou trois vies passées dans une étude acharnée pour s'assimiler quelque peu l'immense somme des connaissances requises, pour devenir ce que l'on serait alors en droit de dénommer un hôtelier parfait.

L'Université de Cornell prépare les jeunes gens à la direction des affaires hôtelières; c'est dire que son programme comporte toutes les connaissances possibles. Des cours de psychologie, de morale, d'économie politique y alternent avec ceux, plus directement pratiques, de chimie, de physique, d'économie domestique, de comptabilité, de cuisine, etc. Le «Docteur ès sciences hôtelières» doit aussi bien connaître le moyen de mesurer la force en HP d'un moteur quelconque, que le découpage d'un bœuf, que l'organisation d'un bureau, que le régime que doit suivre l'arthritique.

Cette université répond, comme on le voit, à une nécessité. Et il est dès lors tout naturel que l'Association des Hôtelières américains fasse de tels sacrifices d'argent pour former des chefs d'entreprises à la hauteur de leur tâche.

L'Association des Hôtelières américains a trouvé un moyen aussi original qu'efficace pour combler le déficit créé dans sa caisse par les frais de fréquentation des cours de l'Université de Cornell par ses pupilles.

Il fallait 53,000 dollars. Cette somme a été divisée en parts de 300 dollars, payables en trois années. Aussitôt la moitié de cette somme a été couverte et le reste a suivi bientôt. Parmi les plus gros souscripteurs, nous trouvons MM. E. Staller pour 14 parts, L. M. Boomer, J. Mc. E. Bowman, Manger Bros et F. Muschenheim chacun pour 40 parts, M. T. D. Green pour cinq parts.

Avec des études aussi fortes et un pareil esprit de prévoyance et de solidarité, l'hôtellerie américaine se prépare un brillant avenir.

Société des Hôtelières de Montreux.

L'assemblée générale de la Société des Hôtelières de Montreux et Environs a eu lieu le samedi 13 mars, à 8 heures du soir, à l'hôtel Terminus à Montreux. Elle comptait 34 participants et elle était présidée par M. Ch. Nicodet.

A l'ordre du jour figuraient les tractands suivants: procès-verbal de la dernière assemblée générale; rapport du comité sur l'exercice 1925; rapport des vérificateurs des comptes; discussion et votation sur les conclusions de ces deux rapports; nominations statutaires; fixation de la cotisation pour 1926, subsides à la Société de développement et au Kursaal; adoption d'un règlement de service relatif au congé hebdomadaire du personnel de cuisine; modification du prix minimum de pension dans la classe inférieure G; propositions individuelles.

Dans les comptes, nous trouvons aux recettes un total de 39,412 fr. 35 provenant pour 1,845 fr. 60 de l'encassement de cotisations arriérées, pour 33,318 fr. 50 des cotisations 1925, y compris les taxes pour la Société de développement et le Kursaal et pour 4,248 fr. 25 de la location de Bel-Air et divers. Aux dépenses, nous avons 534 fr. comme solde débiteur de 1924, 6,125 fr. 70 pour le "Journal des étrangers", 1,223 fr. 70 pour l'administration, 2366 fr. pour la publicité, 18,285 fr. pour subsides, 1268 fr. 85 pour frais divers et 6983 fr. 05 de dépenses pour le Senatorium. Le solde créditeur à nouveau est donc de 2626 fr. 75.

Au 31 décembre 1925, la Société comptait 38 membres à Montreux avec 2410 chambres, 25 membres dans le Cercle avec 1430 chambres, 35 membres dans les Environs avec 2386 chambres et 6 membres sans hôtel, soit au total 104 membres avec 6226 chambres. L'effectif au 31 décembre 1924 était de 107 membres avec 6,501 chambres.

L'assemblée a adopté les comptes et le budget tels qu'ils avaient été présentés; elle a donné décharge au comité de sa gestion et aux vérificateurs de leur mandat.

La cotisation pour l'année 1926 a été maintenue à 3 francs par chambre pour les hôtels du Cercle de Montreux et à 2 fr. pour les hôtels hors du Cercle.

L'assemblée a accepté la proposition du comité de maintenir pour 1926 les mêmes subsides au Kursaal et à la Société de développement.

La série sortante des membres du comité et le président de la Société, M. Ch. Nicodet, ont été réélus par acclamations.

Ont été désignés comme vérificateurs des comptes pour 1926: M. de Brémont, régisseur des Villas Dubochet, M. Hofer, directeur de l'hôtel National et M. Curli, hôtel Beau-Rivage, comme suppléant. M. Sierlin a été confirmé dans sa charge de représentant de la section de Montreux à l'Assemblée des délégués de la Société suisse des Hôtelières.

Le projet de règlement de service pour le personnel de cuisine (personnel blanc seulement) a été admis sans modifications. Il sera soumis pour ratification aux trois conseils municipaux du Cercle, après quoi il entrera en vigueur.

L'assemblée a enfin adopté la proposition du comité de porter le prix minimum de pension pour les établissements de la classe G, de 7 à 8 francs, les maisons intéressées n'ayant déjà dans les nouvelles publications 8 francs au lieu de 7.

Après la séance, levée à 9 h. 45, les participants ont dégusté une excellente choucroute garnie servie par leur collègue M. Chevrier. La journée s'est terminée par une charmante et très réussie soirée familiale.

Société pour le développement de Lausanne.

Nous avons reçu il y a quelques jours le 41me rapport annuel de la Société pour le développement de Lausanne. Nous y puisons les renseignements qui suivent:

Le comité a complété son effectif statutaire de quinze membres en s'adjoignant M. S. Baser, chef du bureau auxiliaire de l'Office suisse du tourisme à Lausanne. Il a tenu dix séances en 1925. De leur côté, le bureau et les commissions se sont réunis à maintes reprises pour étudier les questions à l'ordre du jour, notamment en ce qui concerne la publicité, les Bains du lac, les finances, les horaires et le lac à patiner.

La grosse étude à laquelle le comité a dû surtout se consacrer a été celle de la reconstruction des bains de Cour.

Un nouveau petit guide de Lausanne, en allemand, a été tiré à 15,000 exemplaires, en vue de l'intensification de la publicité dans les pays de langue allemande.

Le comité s'est occupé également de la réorganisation de la modernisation de la Gazette des étrangers de Lausanne - Ouchy. Le tirage de cet organe a été fortement augmenté et sa diffusion a été considérablement élargie, ce qui est très heureux du point de vue de la propagande. C'est un fait que cette revue est maintenant l'une des plus belles en son genre.

Le comité s'est intéressé au projet d'organisation à Lausanne d'une semaine sportive. La réalisation de cette idée se heurte à des difficultés, mais n'en reste pas moins à l'ordre du jour.

Dans la question de la Grande Salle, le comité a pris position en faveur du projet municipal d'agrandissement du casino de Montbenon. Il est regrettable que cette entreprise n'ait pas abouti.

Diverses réclamations ont été formulées à propos des horaires, notamment en ce qui concerne le Simplon et les communications avec Paris.

M. Ch. Fr. Buttlicz, propriétaire de l'Alexandra Grand Hôtel, a assisté comme délégué de la

société à l'Assemblée de l'Association nationale suisse du tourisme, qui a eu lieu à Berne le 18 juin, et il y a provoqué une heureuse intervention à propos du Pavillon suisse du tourisme à l'Exposition des arts décoratifs à Paris. Comme on le sait, cette installation a donné lieu à des critiques nombreuses.

L'assemblée générale a eu lieu le 25 mars 1925, après avoir épuisé l'ordre du jour statutaire, elle a entendu une intéressante causerie de M. G. A. Bradel sur la forêt de Sauvabœuf et ses abords. Cette conférence a été enrichie de belles projections et agrémentée de nombreuses anecdotes inédites.

Au 1er janvier 1925, la société comptait 1069 membres actifs; elle a enregistré pendant l'année 74 démissions, départs ou décès et a admis par contre 87 nouveaux membres, ce qui porte son effectif à 1085 membres au 1er janvier 1926. Le rapport note que cette augmentation est insuffisante. « Il semble, dit-il, que tout bon Lausannois devrait se faire un devoir d'appartenir à la Société de développement, qui se dépense pour le mieux en vue de l'intérêt général de la ville. »

La société a reçu des subsides pour 3600 francs; elle en a versé 2500 francs, notamment à l'Office suisse du tourisme, à l'Union suisse des sociétés de développement, au Pro Lemano, aux concerts d'orgue de la cathédrale, à la Commission romande du Simplon et à diverses manifestations sportives. Elle a souscrit 100 francs au fonds de garantie pour la saison d'opéra italien à Lausanne, en avril et mai 1925.

Le rapport s'exprime comme suit en ce qui concerne la saison en 1925:

« La saison 1925 s'annonçait bien et l'on osait espérer des résultats satisfaisants. Malheureusement elle a été plus ou moins compromise par diverses circonstances fâcheuses. Comme celle de 1924, elle a beaucoup souffert du mauvais temps persistant. Mais le mauvais temps n'est pas le seul fautif. De nombreux pays font maintenant de grands efforts pour développer leur industrie hôtelière. La plupart disposent de ressources plus considérables que les nôtres et ils les emploient à faire une propagande intensive pour attirer les touristes étrangers, en même temps qu'ils s'efforcent de retenir chez eux leurs nationaux et de les dissuader de se rendre dans les autres pays.

« La question du change nous fait un tort considérable, d'autant plus qu'il est très facile de l'exploiter contre nous et que nos concurrents étrangers ne s'en font pas faute.

« La manière de vivre et les goûts du public ont beaucoup changé. Le tourisme moderne, l'automobilisme surtout, aime les voyages plus que les séjours et veut toujours voir du nouveau. Il reste moins longtemps au même endroit; la durée du séjour à l'hôtel est considérablement réduite et le pour cent de l'occupation des lits d'hôtels est bien plus faible qu'on serait tenté de le croire en considérant l'affluence des touristes. Ce mouvement intense des voyageurs est favorable aux entreprises de transports; mais il faut bien se garder de croire que les raports publiés par ces entreprises sur le grand nombre de voyageurs transportés signifient que les hôtels ont fait de brillantes affaires.

« Le nombre des nuitées enregistrées dans les hôtels de Lausanne - Ouchy en 1925, pour un

total d'environ 3,000 lits, est de 603,702, contre 603,957 en 1924. Sauf pour les mois de m.-r.-s., août, septembre et octobre 1925, les totaux mensuels sont tous inférieurs aux chiffres correspondants de 1924. Les ressortissants de la plupart des pays ont séjourné moins longtemps à Lausanne - Ouchy en 1925 qu'en 1924. C'est le cas des Suisses, des Anglais, des Français, des Belges, des Hollandais, des Italiens, des Espagnols et des Portugais, des Grecs et des ressortissants des autres pays bas que ceux, ainsi qu'il est des Scandinaves. Par contre, on a enregistré une notable augmentation du nombre des nuitées pour les Américains, les Allemands et les Autrichiens. La principale augmentation a porté sur les Allemands, qui sont venus en foule l'année dernière dans toutes les régions de la Suisse, mais spécialement aux Grisons, au Tessin et dans la Suisse centrale. Malheureusement, par suite du morasme des affaires et de l'appauvrissement général qui sévit actuellement en Allemagne, l'accroissement du mouvement touristique en provenance de ce pays subit un arrêt depuis quelques mois déjà.

« La saison de pâtinage à Sauvabœuf a commencé le 6 décembre pour trois jours, puis le dégel survenant il y a eu interruption jusqu'au 14, avec reprise du 15 au 20 décembre, soit neuf jours de pâtinage en 1925, avec une fête de nuit le 12 décembre. Cette courte saison n'a cependant pas donné de trop mauvais résultats; on a enregistré 3485 entrées, sans compter les sociétés, qui jouissent de l'entrée gratuite, et environ 300 entrées non payantes. La recette a permis de remettre à neuf tout le matériel d'exploitation et de faire quelques réparations urgentes au restaurant.

« La reconstruction des bains de Cour, décidée en 1924, fut exécutée en 1925. Les devis se montaient à 70,000 francs. La question financière fut écartée résolue grâce à l'appui de la commune de Lausanne et de quelques amis de la Société. Afin de n'être le moins possible à l'exploitation des bains, on procéda par étapes. On commença par l'aile ouest; puis le pavillon central fut reconstruit et aménagé dans le courant de mai, pendant que l'aile est était encore exploitée comme bains mixtes. Enfin, dans le courant de juillet, le nouvel établissement put être en entier livré à l'exploitation. Grâce à la bonne volonté générale, le coût des travaux a été heureusement inférieur aux devis. La Société de développement se trouve maintenant en possession de bains spacieux, salubres et durables, dont sauront profiter toujours plus nombreux les amateurs de bains d'eau fraîche et de soleil. Par suite de circonstances exceptionnelles: travaux en cours, été pluvieux et froid, etc., le rendement des bains a été défavorable en 1925. Un nouveau contrat avec le locataire de l'établissement est à l'étude; il prévoit notamment le développement des installations mises à la disposition du public.

« Le Bureau de renseignements de Lausanne est de plus en plus connu et visité, grâce à sa situation plus en vue. Il a fourni des renseignements de toute nature non seulement au point de vue du tourisme et des voyages en Suisse, mais encore sur les hôtels et les pensions, les pensionnats et instituts divers, les écoles, l'industrie, le commerce, etc. La forte augmentation des renseignements porte surtout sur le

Musgold
unbertroffen
BUTTERHALTIGES KOCHFETT.
Ersetzt die Butter in jeder Beziehung. In Kesseln beliebiger Grösse.
Gattiker & Co., Rapperswil 9

BEKANNT
und überall beliebt sind die ausgezeichneten Kaffee-Mischungen aus der
Kaffee-Grossrösterei
Lauber-Köhler
LUZERN
TELEPHON 601
Man verlange Muster

Frigorifiques et installations pour la fabrication de la glace
(Système Dell'Orto, Milan)
Demandeur prospectus à
Ernest Hegetschweiler
Horgen

Schweizer Fachverband
staatl. gepr. Masseure und Masseusen
Stellenvermittlung
für Masseure- u. Badepersonal:
Zürich, Apollotstr. 16
Telephon Horgenstr. 5088.
(OP. 4071 Z.) 4019

Eheleute
verlangen gratis und verschlossen meine neue Preisliste mit 100 Abbildungen über alle sanitären Bedarfsartikel, Franchisedouchen, Irriga cure, Gemmiwaren, Leibbinden, Katzenleiste.
Sanitätsgeschäft P. Hübscher, Seefeldstrasse 91, Zürich 8.

Friturepapiere
Tortepapiere
sehr vorteilhaft bei
Maison Wap
Lausanne

Prima
Brissagos
à Fr 65.- Lc. 1000 Stück
Emil Meter-Fisch, Winterthur.

Trinkeier
Suchen Abnehmer für frische Trinkeier. Jedes Ei garantiert von unserer Farm (100 Lesenhühner). Postsendungen v. 5 Dz. oder Kisten v. 25/50.
Poultry Farm du Brea, Gland
Tel. 23. 2/38

Pasteur Anglais
recuit jeunes gens. Vie de famille. Bonnes leçons. Beau quartier de Londres.
Rev. C. Merk
5 Roland Gardens
S. W. 7. London.

Berücksichtigt die Inserenten dieses Blattes!

Schuster & Co.
St. Gallen Zürich
Teppiche - Linoleum
Dec. Stoffe

Spezialfabrik
für
Hotel-Aufzüge
jeder Art.
15 Patente schützen unsere Auslösung.
Über 15,000 Anlagen ausgeführt
Aufzüge - Fabrik
Schindler & Cie., Luzern
Gegründet 1874 256

Dampf-Kartoffelkocher
nach den neuesten Erfahrungen bei
Schwabland & Co. A.-G., Zürich

Office Fiduciaire Ch. Légeret
Montreux
Grand Rue 13. Tel. 901
Bureau spécial de comptabilité pour Phtellerie. Installation, revision périodique, bilan, Assainissement. Prix modérés.

Wir empfehlen zu vorzuziehenden Preisen folgende gebundene
Hotel-Geschäftsbücher
Fremdenbuch, Restaurationsbuch, Americ. Journal für Kellner oder für grössere Betriebe; Hoel-Journal (Main-Courant) für kleinere oder für grössere Betriebe; Rekapitulationsbuch; Bilanzbuch; Empfehlungsbescheinigungsbuch; Inventarbuch und lose Inventarbogen; ferner Bonusbücher, Arrivésbücher, etc.
Hesper-Verlag, Gstaad.

Langues
fraîches et salées
Agneaux de lait
E. & Ch. Suter
Montreux

Miraculous
diese schen
Biscuits
Lieferanten fast sämtlicher Schweiz. Einkaufsgesellschaften.
Nestléfabrikannten
J. Arni & Söhne Lyss
Schluss der Inseratenannahme:
Dienstag abend!

Asti-Dettling
Inhaber Marketteller Traubenst. nach Champagnerart sorgfältig auf dem Rüttelpuls behandelt.
Arnold Dettling, Brunnen
Eine Asti u. Chiantinocce - Kirschdistillation
Gegründet 1857. Aelteste Spezialfirma. Tel. 69

STEPPECKEN- UND BETTWAREN-FABRIK
A. Staub & Cie., Seewen (Schwyz)
Spezialfabrik für Hoteldecken in Satin, Seide etc.
Matratzenschoner, Deckbetten in Feiern und Flaumfüllung, Kissen etc. Wolldecken in allen Preislagen. Reinigen von Bettledern u. Flaum. - Umarbeiten von gesteppten Daunendecken.
Daunen und Federn. Billig. Preise, prompte Bedienung.

A.-G. Möbelfabrik
Horgen-Glarus in Horgen
Vorteilhafteste Bezugsquelle in
MOBILIAR
für Restaurants, Cafés, Speisensäle, Vestibules etc.

Wer will schöne Fussböden?
Kennens Sie „**SILVA**“
das Fabrikat der chemischen Fabrik
Xav. Schaffhauser, Gossau (St.-G.)
?
Ein selbsttätiges Glanz- und Reinigungsmittel für Linoleum, Parkett und Möbel.
Kein Blechen mehr und spart Stahlspäne.
Kein Aeger mehr. - Bodenwische überflüssig.
Für die Frühjahrsreinigung riskieren Sie Fr. 4.- und Sie erhalten franco eine Kildose als Muster zugestellt.

chapitre des pensionnaires. En 1924, 469 personnes avaient passé au bureau pour y prendre des listes de ces institutions; ce nombre s'est élevé à 725 en 1925. Le bureau a reçu en outre 455 lettres d'Allemagne, surtout de familles désirant placer leurs enfants à Lausanne, ville de plus en plus connue et appréciée au dehors pour l'excellence de ses écoles et de ses établissements d'éducation. Les hôteliers s'en réjouissent spécialement, en constatant qu'ils en bénéficient du fait que les parents séjournent aux mêmes quelque temps dans les hôtels et les pensions.

Le salon de lecture continue à être fréquenté très régulièrement. Les hôtes de la Suisse et de l'étranger sont journellement consultés.

Le bureau a expédié 3020 lettres en 1925 et en a reçu 3656. Il a donné 12.300 renseignements et reçu 12.756 visiteurs; ces chiffres se rapprochent sensiblement de ceux de l'année précédente. Il a en outre expédié en Suisse et au dehors 33.500 guides. Il a remis 7500 dépliant à la Société des hôteliers de Lausanne - Ouchy pour y faire imprimer la liste des hôtels.

Les envois de propagande continuent en général un dépliant en quatre langues, un Guide de Lausanne, le Lausanne-Education, le Lausanne-Golf, un plan de Lausanne, le Lausanne-Framways, l'annuaire médical, l'horaire des bateaux, la liste des hôtels, pensions-familles et pensionnaires. Les envois contiennent plusieurs centaines de listes s'ils sont adressés à de grands bureaux ou agences.

Le service cantonal des forêts, chasse et pêche a remis au bureau, à titre d'essai, des permis mensuels de pêche à vendre aux étrangers amateurs de ce sport; les hôtels de la ville ont été avisés de cette innovation.

En 1925, Lausanne a eu sa bonne part de congrès, de réunions et de voyages d'étude. Citons une tournée de 80 étudiants yougoslaves au printemps, puis en septembre des professeurs grecs, le même mois les 180 journalistes étrangers de la Société des Nations, en octobre des médecins tchécoslovaques, le congrès des électriciens suisses au nombre de 500 et la Fédération internationale pharmaceutique. Chacun des participants a reçu le matériel de propagande de la station. Les visiteurs suisses et étrangers ont été accueillis par des membres du comité de la Société de développement, avec l'aide de délégués de l'Office suisse du tourisme, de la Société des hôteliers et de la Commission de propagande.

Du 1er janvier au 31 décembre 1925, les visiteurs (nuits de logement) descendus dans les hôtels de 1er et de 2me rang de Lausanne-Ouchy se répartissent comme suit par nationalités: Amérique, 127.417; Grande-Bretagne, 106.570; Suisse, 95.058; France, 62.283; Allemagne, 46.618; Grèce, 28.888; Hollande, 28.078; Italie, 20.467; Russie, 16.709; Autriche, 11.789; Espagne, 10.788; Etats balkaniques, 9.928; Belgique, 9.592; Asie et Australie, 8.955; Etats scandinaves, 8.477; Afrique, 6.744; Turquie, 5.341; total, 605.702.

Le rapport conclut en remerciant tous les collaborateurs de la Société de développement et tous les généreux souscripteurs pour le Bureau de renseignements. Cet appui moral, actif ou financier permet à la société et à ses organes de travailler avec toujours plus d'entrain et d'efficacité à la prospérité de Lausanne.

Deux courtiers à surveiller.

L'Association suisse de publicité à Zurich, nous prie de mettre nos lecteurs en garde contre les deux courtiers Bosch et Baudenbacher, qui cherchent à placer dans les hôtels de formulaires de «débours du concierge». L'Association a dû porter plainte contre eux, parce qu'ils font partout du courrage d'annonces à publier sur ces formulaires, en prétendant qu'ils ont un contrat de deux ans avec les hôteliers, lesquels se seraient engagés pour cette période à ne pas se procurer les formulaires ailleurs.

En réalité, les deux courtiers cherchent uniquement à empêcher le plus d'argent possible avec leur stratagème. Ils s'efforcent d'obtenir la signature des concierges pour une commande, avec la promesse d'une gratification; puis ils envoient quelques paquets de formulaires imprimés sur du papier de si mauvaise qualité qu'ils sont inutilisables.

Les deux courtiers peu scrupuleux ont dû se diriger sur le Tessin, dont les hôteliers ont été avisés immédiatement. S'ils devaient prendre le chemin de la Suisse romande, les hôteliers et leurs concierges sauront refuser toute commande. L'hôtellerie a tout intérêt à ne pas favoriser des agissements commerciaux de cette espèce.

Le Palais des expositions à Genève.

Ce n'est que le 10 novembre 1925 que l'adjudication des travaux du Palais des expositions, à Genève, a pu avoir lieu, après de longs pourparlers rendus nécessaires par les exigences de certains fournisseurs. La commission de construction, présidée par M. Grosselin, a confié les travaux de maçonnerie à la S. A. Cuénod et A. Blanchet, de Genève. La maison Zschokke fournira la charpente métallique. Les bâtisses construites sur l'emplacement choisi ont été démolicées. La partie métallique est terminée. Le gros de l'œuvre doit être achevé pour le 31 mars.

La construction s'étendra jusqu'aux casernes. Du côté du Pont d'Arve, on laissera sur toute la largeur une profondeur de 19 mètres qui recevra plus tard une décoration architecturale. On a donc renoncé au premier projet qui prévoyait deux étages, la première constituant un hall de 7668 mètres et une galerie de 12 mètres de largeur. Toutefois, pour pouvoir loger le prochain Salon de l'automobile, que l'on prévoit plus vaste encore que le précédent, on a préféré sacrifier provisoirement la façade et achever premièrement l'immeuble proprement dit.

L'inauguration du Palais aura lieu entre le 25 mai et le 15 juin. Le comité permanent du Salon de l'automobile fixera la date exacte de cette cérémonie.

Comme on le sait, plusieurs expositions suisses et étrangères auront lieu au nouveau Palais. On se propose en outre d'y installer quatre courts de tennis. De plus, le comité du Palais des expositions a reçu des offres d'une grande société internationale qui a résolu de célébrer en 1926 son 50me anniversaire à Genève. On annoncerait l'arrivée de 10.000 délégués.

Un vélodrome sera aménagé au Palais des expositions. La piste pourra être posée et enlevée très rapidement.

Les dimensions de la salle sont telles que l'on prévoit même l'organisation de concours hippiques.

On constate par conséquent que le Palais des expositions sera d'une grande utilité pour la place de Genève, en particulier pour son commerce et sa hôtellerie; il jouera un rôle semblable à celui des immenses halles de la Foire d'échantillons à Bâle.

Sociétés diverses

L'Union radiophonique suisse, qui comprend les stations d'émissions de Zurich, Genève, Berne, Lausanne et Bâle, a été créée le 15 mars à Berne. Elle se propose de défendre efficacement les intérêts des stations suisses, de multiplier les émissions simultanées d'un même programme de Broadcasting par plusieurs stations et d'avoir pour la Suisse une représentation unique auprès de l'Union internationale de radiophonie à Genève. M. Rambert, membre fondateur du directeur de l'Union internationale, a été désigné pour représenter la Suisse à l'assemblée générale que l'Union internationale tiendra prochainement à Genève. La Société Radio de Berne a été choisie pour une année comme siège de l'Union radiophonique suisse.

Union internationale des classes moyennes. Le conseil international de l'U. I. C. M. s'est réuni le 15 mars à Luxembourg, sous la présidence de M. Tschumi, conseiller d'Etat à Berne et la vice-présidence de M. Cagjanou, en remplacement de M. Kurer, absent pour cause de maladie. L'assemblée a examiné un projet de règlement d'application des statuts et approuvé la composition des commissions centrales des différents pays, les dispositions sur les cotisations des groupes nationaux et le budget de 1926. Un bulletin établira la liaison nécessaire entre les commissions nationales et le directeur et permettra de mieux étudier en commun les problèmes qui se posent aux classes moyennes internationalement organisées. La présidence de la première commission nationale sera confiée à la France, celle de la seconde à l'Allemagne et celle de la troisième à la Suisse. La délégation française a fait accepter quatre thèses sur la protection de la propriété privée, la lutte contre la dépréciation des changes, la taxe sur la fortune et l'attitude à l'égard des monopoles d'Etat et des monopoles communaux. Une requête sera adressée à la Société des Nations en vue d'obtenir dans ses commissions une représentation de l'Union des classes moyennes.

Questions professionnelles

Art culinaire et gastronomie. A l'occasion du 25me anniversaire de la fondation de la revue «El Viajero», l'Association des hôteliers et restaurateurs de la Catalogne organise, pour la seconde quinzaine d'avril, une «Fête de la gastronomie», consistant en un concours ouvert à la fois aux chefs de cuisine et autres praticiens pour la partie culinaire, aux maîtres d'hôtel et garçons de salle pour le service et aux gastronomes éminents pour la dégustation. Dans cha-

cune des trois sections il y a des prix en espèces variant entre 250 et 150 pesetas. Le programme, tenu secret, ne sera communiqué aux concurrents qu'au moment de l'ouverture du concours. Un banquet réunira les autorisés, la presse et le jury; les concurrents gastronomes y prendront place à une table exhaussée d'où ils formuleront leurs impressions à l'intention du jury. — Une idée assez originale, dont on pourrait tirer parti à l'occasion d'un Salon culinaire ou d'une Exposition d'art culinaire.

Informations économiques

L'indice de prix de gros. Les chiffres indices du commerce de gros — service du Dr J. Lorenz — ont passé en février de 154,5 à 150,8, ce qui représente une baisse de 2,4% comparativement au nombre indice du mois précédent. — A quand la répercussion équivalente sur les prix de détail?

Paysans saint-gallois. Une assemblée comprenant près de mille paysans, réunie dernièrement à Wil, après avoir entendu un exposé du Dr Laur, a adopté une résolution approuvant la politique économique du Conseil fédéral dans la question douanière et dans celle de l'importation du bétail et recommandant l'acceptation du monopole du blé.

Le prix de la vie. Au cours du mois de février, c'est la baisse qui a prédominé dans le mouvement des prix de détail. Sur 69 articles compris dans la statistique, 26 présentent des prix moyens identiques ou presque à ceux de janvier, 16 accusent une hausse et 27 une baisse. La hausse ne dépasse 1% que pour deux articles, tandis que la baisse a dépassé ce taux pour 13 articles. Seules les pâtes alimentaires ont subi dans un grand nombre de localités une hausse de quelque importance.

Production du lait. Comparativement au mois correspondant de l'année précédente, la production du lait est fortement supérieure en février dernier. D'après la statistique du secrétariat central de l'Union suisse des paysans, 330 sociétés ont donné une production laitière de 13,99% supérieure aux quantités livrées en février 1925. L'augmentation s'élève à 16,1% pour la Suisse allemande et 7,6% pour la Suisse romande. Dans son ensemble, la production est toutefois un peu inférieure à celle du mois de janvier 1926.

Centre le monopole du blé. Le 18 mars a eu lieu à Zurich, sous la présidence de M. le Dr Rollspitz, ancien conseiller national, une assemblée à laquelle participaient des représentants de tous les partis nationaux et de toutes les régions du canton. Elle a traité de la question de l'approvisionnement du pays en blé et de l'attitude à prendre vis-à-vis du monopole du blé. A l'unanimité, l'assemblée a décidé d'entreprendre immédiatement et de mener avec énergie la lutte contre le monopole, en lançant une initiative populaire, qui donnera, en même temps, satisfaction au vœux de l'agriculture et aux adversaires du monopole.

Bourse de commerce à Lausanne. Donnant suite aux nombreuses demandes de la part des membres en Suisse romande, le conseil d'administration de la Bourse suisse du commerce à Berne a pris la décision d'organiser une Bourse

AUTOMOBILES PEUGEOT

Die neuen 1926er Modelle

Erstklassiges Material - Vorteilhafteste Preise
Grösste Lebensdauer - Zuverlässigkeit
Sparsamkeit

5112 HP; — 10124 HP; — 11135 HP; — 15145 HP; — 12155 HP; — 18170 HP
2-, 4- und 6-Plätzer, offene und geschlossene Wagen. Ständiges Lager bei den direkten Fabrikvertretern:

E. Ryffel-Altman
Garus

C. Schlotterbeck
Zürich - Basel

Verlangen Sie Preisliste!

Trafic et Tourisme

La section vaudoise de l'A. C. S. Le 13 mars s'est réunie au Lausanne-Palace, à Lausanne, la 22^{me} assemblée générale de la section vaudoise de l'Automobile Club de Suisse. Elle comptait près de 350 participants.

La séance administrative a eu lieu sous la présidence de M. Robert Failliez.

Le développement de la section se poursuit dans de meilleures conditions. Elle comptait 741 membres au 31 décembre 1925, ce qui représente une augmentation effective de 134 membres pendant l'année. Le budget pour 1926 est de 1.200 francs. Le budget pour 1926 est de 1.200 francs. Le budget pour 1926 est de 1.200 francs.

Le secrétaire permanent assume des fonctions toujours plus importantes. Il a eu en 1925 2.000 visiteurs en 1925; il a reçu 1775 lettres et en a expédié plus de 2.000. Il a eu en outre délivré 756 tripliques. Environ 3.000 automobiles étrangères ont bénéficié de la carte spéciale d'entrée valable cinq jours. Les panonceaux ont produit 3141 fr. 10.

L'activité touristique a été intense, mais la vie plus particulièrement sportive a été plutôt calme, à cause notamment des mesures prises pour enrayer le fléau de la fièvre aphteuse.

Comme de coutume, des malades et des infirmes ont été emmenés en promenade par un certain nombre de membres de la section.

Celle-ci a eu à s'occuper pendant l'année du transport des voyageurs à travers le tunnel du Simplon, de la loi fédérale sur la circulation des automobiles et des cycles et en général de toutes les questions traitées soit à l'assemblée extraordinaire des délégués de l'A. C. S. à Genève, soit à l'assemblée générale ordinaire à Lugano.

Les comptes de l'exercice 1925 ont enregistré 21.870 fr. 25 aux recettes et 17.278 fr. 05 aux dépenses. Au 31 décembre, la fortune de la section était de 11.879 francs. Le budget pour 1926 prévoit 27.500 francs aux recettes et 20.900 francs aux dépenses.

Un nouveau président a été nommé en la personne de M. André Serment, ancien député, à Mont-sur-Lausanne. M. Failliez se verra plus spécialement aux travaux du secrétaire permanent.

La section interviendra auprès des autorités pour obtenir l'amélioration de la route Rennaz-Naville-Porte du Secx, où le trafic est intense en été à cause du classé que, jour du lac. M. Failliez a signalé aussi le grand intérêt que présenterait un service de transport d'automobiles par ferry-boats d'Ouchy à Evian ou Thoiry.

Empéa, secrétaire général de l'Automobile Club de Suisse, a montré l'importance qu'il y a pour cette organisation de s'occuper non seulement des questions de sport automobile, mais aussi des questions de tourisme. Puis il a développé les principaux arguments avancés contre la loi fédérale sur la circulation des automobiles et des cycles, en relevant notamment les menaces de boycott proférées contre notre pays dans les milieux automobiles étrangers.

Après la séance, un banquet digne du Lausanne-Palace réunit plus de 350 convives. Il fut suivi d'un bal très animé.

Le chemin de fer du Gomergrat a enregistré en 1925 un chiffre de profits et pertes, au profit de 124.747 francs, contre 84.883 francs en 1924. Le dividende sera de 6 %, alors qu'en 1924, aucun dividende n'avait pu être payé.

Sur le chemin de fer de la Jungfrau (Scheidegg-Jungfrau), les trains n'ont pas circulé en mars pour cause de réparations. La remise en exploitation est prévue pour le 1^{er} avril, si les conditions atmosphériques le permettent. — En février 1926, le chemin de fer de la Jungfrau a transporté 1014 personnes, soit 278 de plus qu'en février 1925.

Un nouveau direct Bienne - Lausanne. Le département fédéral des chemins de fer a invité le C. F. F. à réintroduire un train direct 104 Bienne - Neuchâtel - Lausanne dans la matinée. Ce train partira de Bienne aux environs de 7 h. 30 et aura des correspondances immédiates de toutes les directions. A Renens, il sera lié au train 4 pour Genève, et à Lausanne il assurera une très bonne correspondance pour le Valais.

Concurrence au Gothard. Suivant une information de source officieuse, M. Mussolini a reçu le sénateur Crespi, président du comité d'initiative pour le percement du St. Gotthard, qui rapprocherait Gènes de Munich et Venise de Kempten, en créant une ligne de chemin de fer parallèle à celle du Gothard. M. Mussolini a écouté l'exposé des travaux du comité, qui propose de s'associer aux conclusions du comité analogue allemand. Il a ordonné la constitution d'un comité exécutif, chargé de faire des études qui seront soumises au jugement d'une commission de trois membres. Le gouvernement prendra ses décisions en conséquence.

Le nouvel horaire. On mande de Berne que le Département fédéral des chemins de fer vient de remettre aux administrations de chemins de fer et de bateaux à vapeur ainsi qu'aux gouvernements cantonaux la liste des modifications apportées à l'horaire à la suite des demandes qui avaient été présentées. La conférence de l'horaire, qui a siégé du 1^{er} au 4^{er} mars, a examiné 837 demandes: sur ce nombre, 300 environ ont pu être prises en considération et près de 400 ont été écartées; les autres ont été soumises à une décision du Département fédéral incompressible. Le nouvel horaire entrera en vigueur le 15 mai 1926.

Genève et l'Orient-Express. D'après le bureau de presse yougoslave «Sava», M. R. Avramovich, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère serbe des communications, a tiré l'attention de M. le conseiller fédéral Molli, à l'occasion de l'assemblée de la S. d. N. à Genève, sur l'importance des mauvaises communications actuelles entre Genève et le Simplon - Or ont - Express à Lausanne. L'horaire actuel oblige les voyageurs venant de Genève à passer la nuit à Leusanne pour prendre le direct express dans cette ville vers 7 h. du matin. On sait que l'amélioration en question a été déjà maintes fois réclamée.

Express Suisse-Arlberg-Express. Le train de luxe lux-hedemodale Suisse-Arlberg-Express, circulant entre Londres et Vienne par Calais, Paris et Bâle, a été transformé sur le trajet de Buchs à Vienne, depuis le 1^{er} mars 1926, en un train de wagons-lits de 1^{re} et 2^{me} classe. Maintenant ce train peut donc aussi être utilisé, sur le parcours Bâle - Vienne - Bâle, par les voyageurs de 2^{me} classe munis de billets de supplément pour wagons-lits. Toutefois, les places dans les wagons-lits ne pourront être réservées à ce type de catégorie de voyageurs que s'ils sont en possession de billets pour le parcours suisse et pour le parcours autrichien de Buchs à St. Anton et au delà ou vice-versa. Pour un parcours moindre, ces voyageurs devront payer le prix du billet de 1^{re} classe.

La Compagnie internationale des wagons-lits fait des efforts considérables pour le développement du tourisme. Elle a édifié, dans l'un des meilleurs quartiers de Paris, une nouvelle agence qui a commencé à fonctionner dernièrement. La création de ce bureau central a surtout pour but de décongestionner les sept autres agences de la compagnie possédées à Paris. Les voyageurs y trouveront tous les renseignements désirables sur les locations de chambres ou d'appartements, le change de la monnaie, la location de places de toutes classes dans les trains, les paquebots, les avions, les autocars et les théâtres, l'assurance des bagages, etc. L'agence sera ouverte elle-même des voyages, en recourant à l'intermédiaire des autres maisons de la compagnie.

conslamment en rapports avec les organisations hôtelières, touristiques, etc. des divers pays. La nouvelle agence de Paris sera pour ainsi dire le cerveau de la vaste organisation qu'est la Compagnie internationale des wagons-lits et des grands express européens.

Nouveaux trains. Le Département des postes et chemins de fer, dans ses décisions au sujet des demandes qui lui ont été renvoyées par la conférence internationale des horaires, a été guidé par l'idée que les horaires C.F.F. et des bateaux à vapeur suisses doivent répondre en général aux besoins économiques et au trafic spécial des différentes régions. D'autre part, la situation financière de la plupart des entreprises de transport suisses justifiait la plus grande réserve à l'égard du développement des horaires. — En ce qui concerne les nombreuses demandes d'arrêts de trains, le Département a estimé qu'en principe les arrêts des trains directs ne doivent pas être augmentés. — Il y a lieu de noter parmi les modifications apportées: la création d'un train local Lausanne-Morges, le soir, qui améliorera sensiblement la liaison entre ces deux localités; la création de deux trains express de saison entre Interlaken-Zweisimmen et Montreux; le rétablissement d'un train express du matin entre Bienne - Neuchâtel - Lausanne, comme il existait avant la guerre; l'établissement de deux trains entre Frbourg et Romont l'après-midi, en jours ouvrables d'été; la mise en circulation, en train de Bienne à Neuchâtel, du train du dimanche sur circuit jusqu'en été entre Bienne et Neuchâtel; l'établissement de deux nouveaux trains entre Bienne et Moutier, les dimanches d'été; l'établissement d'un express du matin Thoune - Berne pendant l'hiver; la création d'un train facultatif les dimanches soir entre Berne et Langnau et retour pendant l'hiver (ce train circule quotidiennement pendant l'été); finalement, l'établissement d'un train express, la nuit, du 15 mai au 30 septembre, entre Romont et Winterthur, avec correspondance pour l'express de Munich.

Circulation des autos le dimanche à Soleure. Le Conseil d'Etat soleurois a édicté, pour la circulation des automobiles les dimanches et jours fériés pendant l'été 1926, des prescriptions analogues à celles de l'été dernier. La vitesse des automobiles et des motocyclettes ne devra pas dépasser 30 km. à l'heure en campagne et 18 km. à travers les localités.

La loi sur les autos. La «Revue automobile» annonce qu'un comité référendaire romand s'est constitué à Lausanne pour le référendum contre la loi sur les automobiles. — L'assemblée générale de l'Association des propriétaires d'automobiles, réunie le 14 mars à Lucerne, a décidé à l'unanimité moins une voix d'appuyer le mouvement référendaire et la campagne contre la loi sur les automobiles et les cycles.

Transports jurassiens. La S. A. des Auto-transports du pied du Jura a entrepris des démarches pour étendre son réseau, en été, au parcours Mont-la-Ville-Mollendruz-Le Pont. Trois districts vaudois sont intéressés à cette prolongation. — De son côté, la Société anonyme des auto-transports de Sainte-Croix demande l'autorisation d'étendre son réseau au parcours de l'Auberson à la frontière française.

Les voyages rapides. Le pilote anglais Broad, qui avait conduit le 17 mars des industriels anglais de Londres à Marseille dans un temps record, les a ramenés le 19 mars de Marseille à Londres en 7 heures 37 minutes.

Pour le trafic aérien. Une assemblée des intéressés au développement du trafic international aérien, réunie dernièrement à Zurich, a chargé le comité d'intervenir auprès de l'Office suisse du tourisme pour lui demander qu'il tienne compte dans sa propagande à l'étranger du trafic aérien suisse. — Le comité élaborera un programme pour le développement progressif et méthodique du trafic aérien. Dans un but de collaboration,

il se mettra de nouveau en relations avec l'Aéro-Club suisse. L'aviateur Mittelholzer et le directeur de l'Aéro-Revue, M. Dollfus, ont été adjoints à l'ancien comité de trois membres.

Mauvaise nouvelle pour nos alpinistes. La direction centrale du Club alpin italien a communiqué au Club alpin suisse qu'elle donne et que les raisons d'ordre pratique, l'accord de coopération avec le C. A. S. relatif à l'utilisation des cabanes. La réduction de taxe pour les Suisses dans les refuges italiens se trouve ainsi supprimée.

N'empêchez pas d'or en voyage. L'Office suisse du tourisme met en garde les voyageurs se rendant de Suisse en France et empêche de réexporter à leur retour en Suisse. Il faut savoir que les fonctionnaires de la douane française ont la consigne de séquestrer l'or et de l'échanger contre un montant nominal égal en billets de banque français. L'Office suisse du tourisme rappelle que si l'exportation d'or monnayé d'Allemagne et d'Autriche est autorisée, elle est par contre formellement interdite en France, mais encore d'Italie.

Publicité touristique genevoise. Dans une de ses dernières séances, le Conseil municipal de Genève a discuté la question du subsidé à l'Association des intérêts de Genève pour la publicité touristique. La majorité de la commission recommandait le maintien pour 1926 du subsidé de 50.000 francs; la minorité proposait de le réduire à 30.000 francs. Après une assez longue discussion, le chiffre de 50.000 a prévalu par 16 voix contre 14. La majorité comprenait 6 démocrates, 3 indépendants et 7 radicaux; la minorité était formée de 3 radicaux et de 11 socialistes. Nous félicitons l'Association des intérêts de Genève de ce succès en souhaitant que tous les autres subsidés importants lui soient également maintenus.

Trafic postal. Suivant une information de presse, la direction générale des postes envisage la possibilité de proposer la mise en vigueur de la première partie du programme de réductions de taxes pour le 1^{er} juin. Cette première partie concerne le service des lettres internes, dont l'affranchissement serait ramené de 20 à 15 centimes.

La question des zones, comme on le sait, a fait l'objet de pourparlers directs entre M. Briand et M. le conseiller fédéral Molli. Il est naturel que, du côté suisse, on ait été parti d'un séjour simultané à Genève des deux ministres des affaires étrangères pour soulever en ce cas une fois le haut intérêt de notre pays à voir enfin ratifier le compromis d'arbitrage de la question des zones. M. le conseiller fédéral Molli s'est entretenu également avec l'expert juridique français, M. Fromageot, et avec le secrétaire privé du président du conseil français; il leur a demandé de s'employer à faire ratifier l'accord à une date aussi rapprochée que possible. — Il est vrai que tous ceux qui suivent de près la marche des événements au parlement de Paris reconnaîtront au premier abord qu'en comparaison avec les problèmes vitaux et de toute urgence qui occupent actuellement les Chambres françaises, la question des zones, considérée du point de vue de nos voisins, apparaît comme étant de toute première importance que par exemple celle de la couverture mondiale d'un déficit de quatre milliards, celles de la guerre de Syrie et de la guerre du Maroc, ou encore celle des relations franco-allemandes. D'un autre côté cependant, on peut supposer que les organes législatifs français ne perdront pas trop de temps à délibérer sur l'accord des zones. — Au Sénat, M. Poincaré, son rapport, parti modéré, est très équilibré. Au Sénat, on attend quelque peu à une offensive de M. Poincaré contre l'accord; cependant la note nationaliste ne devrait pas avoir un écho suffisant pour empêcher la réalisation d'une entente.

de commerce à Lausanne une fois par semaine. L'ouverture est envisagée pour le courant du mois d'avril prochain, la date et le local officiel seront publiés prochainement. La Bourse de commerce de Lausanne a pour but de réunir les vendeurs et acheteurs nécessairement pour faciliter les affaires en Suisse romande et d'encourager les relations commerciales avec les autres places suisses. L'organisation du marché sera parallèle à celle des Bourses à Berne, Bâle, Zurich et Lucerne qui sont dirigées par la Bourse suisse de commerce. Il résulte des inscriptions déjà faites que la Bourse de commerce suisse à Lausanne sera particulièrement fréquentée par les importateurs, négociants, associations et acheteurs de produits agricoles, grains, articles fourragers, engrais, fruits, produits de terre, denrées alimentaires, boissons, bois long, planches, bois de feu, combustibles, matières premières et autres articles du commerce de gros.

Des détails sur le coût de la vie. D'après les informations de statistique sociale publiées par l'Office fédéral du travail, l'augmentation du coût de l'alimentation depuis le mois de juin 1914 ressort à 63 % en février au lieu de 65 % en janvier. Par rapport au mois de février 1925, on note un recul de 5 %. Sur 69 articles atteints par la statistique, 26 présentent des prix moyens identiques à ceux du mois précédent, 16 des prix moyens plus élevés et 27 des prix moyens moins élevés. Il n'y a que les pâtes alimentaires qui aient subi dans un grand nombre de communes des hausses de quelque importance. Au nombre des réductions de prix, il faut signaler tout d'abord celle du prix du lait, appliquée depuis le 1^{er} février. A peu près toutes les communes ont annoncé des baisses saisonnières sur les œufs et sur d'autres articles alimentaires, tels que la viande et le saindoux. D'autre part, les dépenses pour le chauffage et l'éclairage marquent une baisse de 1 % en comparaison du mois précédent. En ce qui concerne l'habillement, on considère comme inchangée l'augmentation de 7 % constatée en automne 1925, comparativement au mois de juin 1914. La hausse des loyers atteint, par rapport à juin 1914, 73 % en moyenne pour les grandes villes (de plus de 100.000 habitants), 48 % en moyenne pour les autres villes et 65 % en moyenne pour l'ensemble des villes prises en considération. L'alimentation, le chauffage et l'éclairage, l'habillement et le loyer présentent ensemble, par rapport à juin 1914, une hausse de 64 % à fin février, au lieu de 66 % à fin janvier.

Nouvelles diverses

Mutations. A Bâle, M. H. A. Mislun, auparavant directeur de l'Hôtel Suisse à Fribourg, a été nommé directeur de l'Hôtel Métropole-Monopole. — A Lugano, par suite d'une maladie de M. le directeur J. Reiner, M. Hugo Wille a été appelé à la direction du Grand Hôtel et Palace pour la saison de printemps.

Comment on frappe la propagande. La «Revue suisse du cinéma» rapporte que tout récemment un des ses confrères parisiens, au sujet de «La chèvre aux pieds d'or», le dernier film de Jacques Robert, parle de la grande fête se déroulant sur les bords du lac italien. Or ce lac italien n'est autre que le Léman et la grande fête, c'est celle des Narcesses à Montreux. — Il y aurait lieu d'ouvrir un peu l'œil sur

les productions littéraires des critiques de films cinématographiques.

Les Américains en Angleterre. Un bureau centralisant tous les renseignements au sujet de la réception des hôteliers américains en Angleterre a été créé à Londres par l'Association des hôtels et restaurants. Ce bureau, sous la direction de M. Albert Léon Adull, secrétaire général de l'Association anglaise, fonctionne depuis le 22 mars et sera ouvert jusqu'au 19 avril à l'hôtel Charing Cross. C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les correspondances relatives au voyage des Américains en Angleterre.

Pour la beauté du pays. La société tessinoise pour la conservation des sites pittoresques est intervenue auprès des autorités, et notamment des autorités fédérales, pour obtenir que les bâtiments des douanes, des postes, des chemins de fer soient construits dans le style du pays. La Société a de même ouvert un concours pour

projets de maisons tessinoises. Les projets primés ont été publiés en cahiers distribués gratuitement aux écoles de dessin. Une commission composée d'architectes et nommée par la société fournit des renseignements à ceux qui en ont besoin.

Hôtelier neuchâtelois. Un consortium s'est formé pour acheter l'Hôtel du Lac à Neuchâtel et pour le transformer de telle façon que les nouvelles installations présentent pour les hôtes les avantages qu'offrent dans le centre des affaires les établissements similaires d'autres villes, où les étrangers s'arrêtent et séjournent en proportion du confort rencontré. Il y aurait, selon le projet, eau froide et eau chaude dans les chambres, un coucher dans un seul hôtel en est actuellement pourvu à Neuchâtel — un hall aménagé et dans une partie nord-est du rez-de-chaussée et, dans une autre partie du même palier, un café pour les besoins des hôtes en passage et ceux de leurs visiteurs et du public. Le conseil communal ne donnerait ni préavis favorable pour ce projet, ni les transformations répondant réellement à l'idée qu'on se fait des hôtels tels que la clientèle les veut maintenant.

Une Côte d'Azur américaine. Quelques businessmen américains avaient eu la patriotique idée de créer en Floride une station hivernale appelée à concurrencer la Côte d'Azur et à attirer aux Etats-Unis les dollars dépensés en Europe. L'affaire fut montée à grands coups de millions et l'on choisit Miami pour remplacer Nice, Cannes et Menton. Les terrains furent rapidement acquises; villas, hôtels et casinos s'élevèrent comme par enchantement, et naturellement on construisit un palace monumental ne contenant pas moins de 4.000 chambres. Quand tout fut terminé, on fit appel aux clients, mais c'est à ce moment que les promoteurs de l'entreprise entrevirent le revers de la médaille. La clientèle se fit en effet tirer l'oreille et sembla mépriser ce nouvel Eden. Un Français qui est à Miami depuis un mois écrit au journal «l'Œuvre», de Paris, que l'immense caravan-serail n'abrite guère que 300 localitaires, que ceux-ci s'ennuient parce qu'ils ont l'impression d'être trop isolés et qu'ils s'en vont les uns après les autres pour fuir la chaleur qui est déjà devenue insupportable.

LE GRAND HOTEL & RIGHI VAUDOIS

GLION E. Reiber & W. Erasimé RÉOUVERTURE

s/Montreux Territet Pâques 1926



Entièrement remis à neuf. Eau courante dans les chambres. 20 Salles de bains

Téléphones. Signaux lumineux. Situation unique dans grand parc. Tennis. Garage

Zur Kräftigung und Auffrischung nimmt **BIOMALZ**



Der Schlanke: Warum haben Sie eigentlich Ihr Restaurant gewechselt? Das Essen war doch gut.

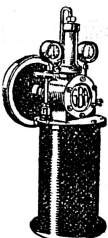
Der Dicke: Daran hat's nicht gefehlt, aber... ich liebe es der Sauberkeit wegen, dort zu essen, wo die Tafel mit rostfreien T.A.H.A.R.A.-Stahlbestecken gedeckt ist.

Wenden Sie sich an Ihren gewohnten Lieferanten. Falls dort nicht erhältlich, geben auf Wunsch bereitwilligst Bezugsquellen bekannt die alleinigen Fabrikanten

WENGER & Co., DELEMONT
Aktiengesellschaft. 328

Kühl- und Gefrieranlagen

für Hotels
Gasthöfe etc.

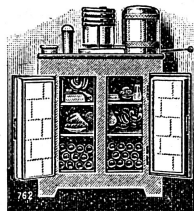


Raumkühlung
In Verbindung mit Eis und Speiseeis-Fabrikation.

Unsere Anlagen können jedem Betrieb angepasst werden.
Solide Konstruktion; einfache Bedienung; sparsamer, rationellster Betrieb.

Mehr als 4500 Anlagen im Betrieb.
Erstklassige Referenzen.

Kühlschränke „Polaris“



Vollständig automatisch arbeitend, ohne Eis, ohne Motor.

Ausserst niedrige Betriebskosten.

Mehr als 1800 Apparate im Betrieb.

Goldene Medaille der I. Schweiz. Kochkunst-Ausstellung Luzern.

Prospekte, Offerten und Ingenieurbesuch kostenlos.

Gebrüder Bayer, Luzern
Telephon 2208

Hoteliers!

Es empfiehlt sich zur Versilberung sämtlicher Bestecke zu kulantem Bedingungen:

W. Stadelmann & Co.
Galvanische Werkstätte
Ostermündigen - Bern
Tel. Zähringer 1128

(J. H. 2226 B.)

Gut gepflegte, weisse und rote

Ostschweizer Weine

empfiehlt höflich in Fässern und Flaschen
Verband ostschweiz. landw. rtschaftl. Genossenschaften (V. O. L. G.) Winterthur

Die neuesten

Hemdenstoffe

sieben eingetroffen in grösster Auswahl. Anfertigung nach Maß im eigenen Atelier.

Wäschehaus

S. Garbarsky
Bahnhofstrasse 69 A

Seit 1891 Lieferant der Hotellerie

Es ist ein

Irrtum

dass heftiges Aufreiben mit Stahlspänen bewirkt, dass Fussböden rein werden! Wohl nehmen dieselben den Schmutz teilweise weg, von den „glatten“ Stellen. **Niemals** aber aus den Fasern und den Fugen! Im

Gegenteil

der weggenommene Schmutz wird nur fester in die Fasern und Fugen eingerieben!

Beweis:

Bearbeiten Sie einen solch behandelten Boden nachher mit

„Papagei“

dem hervorragenden, keim- und bakterientötenden **Reinigungs- und Glanzmittel** und Sie werden der

Tatsache

gegenüberstehen, dass noch ungeheuer viel Schmutz da war!

Nur entfernt



allein radikal

auch aus der

kleinsten Ritze

jedweden

Schmutz

und zwar **ohne ohne grossen**

Mühe und Zeitaufwand,

infolge seiner

unübertroffenen chemischen Eigenschaften über die von hervorragenden Chemikern und Fachleuten erste Gutachten abgegeben sind.

Ausserdem gibt Papagei

bei sparsamstem Verbrauch den Böden und allen mit ihm bearbeiteten Gegenständen einen

wundervollen Hoch- und Spiegelglanz

Darum

weist alle versuchten täuschenden

Nachahmungen

des patentamtlich geschützten, seit Jahren bestbewährten **Reinigungs- und Hochglanzmittels zurück**, damit Sie vor unliebsamen schlechten Erfahrungen bestimmt bewahrt bleiben.

Die Devise sei stets nur „Papagei“

Gratisproben und Bezüge beim

**Chemischen Laboratorium
E. Grünig-Meier
Weinbergstrasse 100, Zürich 6**

Inserieren bringt Gewinn



»WINTERTHUR«

UNFALL-

Haftpflicht-, Diebstahl-,
Kautions- u. Automobil-
VERSICHERUNGEN

Verlangen Sie Auskunft und Prospekt von der **Direktion der Schweizerischen Unfallversicherungs-Gesellschaft in Winterthur**

Vertreter in allen grössern Ortschaften

Die Mitglieder des Schweizer

Hotelier-Vereins geniessen beim Abschlusse von

Unfall- und Haftpflicht-Versicherungen

besondere Vergünstigungen



MOBELFABRIK

J. MEER & CIE., HUTTWIL

Leistungsfähigste und billigste Bezugsquelle für

HOTEL-MOBILIAR

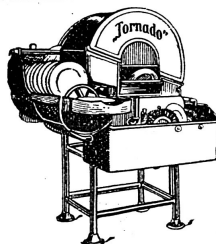
Ausstattungen von kompl. Schlafzimmern,
Restaurations-Sälen, Hallen und Verandas
ERGÄNZUNGS-MÖBEL

Sämtliche Fournituren für Bettenlagen, wie Drieh, Rosshaare etc.
TEPPICHE — LAUFER — VORHANGSTOFFE
Mustersendungen zu Diensten. — Ständiges Lager von über 200 Zimmereinrichtungen. Referenzen zu Diensten.
Gegründet 1876



DIE ERSTE
GLEICHE
EIS-CREME-
CONSERVEN
ALLEINIGE
FABRIKANTEN POPP & C^{ie} BASEL 2

TORNADO A.-G. · BERN



Beste Referenzen!

SPEZIAL-FABRIKATE:

Teller- und Platten-Abwaschmaschine

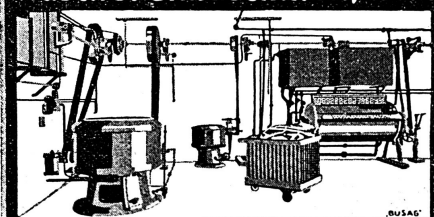
„TORNADO“

und

Geschirr-Abwaschmaschine

„SIMPLON“

Wäschereimaschinenfabrik



HVOGT-GUTAGARBON

Closet-Papiere

liefert prompt
Papeterie

S. König - Mof
Rheinfelden

WEINBAU

WEINHANDEL

J. G. MATHIS-OLGIATI

MALANS

DAVOS-PLATZ



Rohrmöbel Liegestühle

liefert zu den billigsten Preisen direkt ab Fabrik

E. Jaegy, Rohrmöbel-
fabrik, Aarburg.

Verlangen Sie Katalog.



WEINE

Direkter Import

G. VASSALLI DELLA GADA & C^o
CAPOLAGO




Wußten Sie das schon,

daß es möglich ist, einem rohen Tannenboden ebenso schöne Farbe und Glanz zu verleihen wie einem Parkettboden?

Nicht? Aber Sie haben noch Tannenböden? — Dann, bitte, lassen Sie sich einmal in einer Drogerie ganz unverschämte zeigen, wie prächtig, einfach und billig dies mit „Büffel-Beize“ möglich ist, — wie ganz anders, wie viel wärmer, freundlicher und heimeliger ein Zimmer aussehen kann, dessen Tannenböden mit „Büffel-Beize“ behandelt wurde.

Genaue Anleitung in Drogerien usw., wo nicht, direkt von Jakob Tobler, chem. Produkte Altstätten (St. G.)

„Büffel-Beize“



Rohr-Möbel

Peddigrohrmöbel in naturweiss oder in jeder beliebigen Nuance geräuchert, wetterfestes e. Garten- und Terrassenmöbel etc. liefert zu Fabrikpreisen

Rohr-Industrie Rheinfelden Völtly & Jenny

Verlangen Sie unseren illustrierten Katalog!

Oeufs frais

Cherchons le placement d'oeufs de notre ferme (650 pondueuses). Envois postal 5 dz., ou caisses de 25/30 dz.

Poultry Farm du Brex, Gländ Tél. 23. 2139


Infolge Nichtgebrauch billig zu verkaufen

4plätzer-Omnibus

frisch gestrichen. — Gebl. Oferten unter Chiffre S. R. 2724 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

10 Hotel-Betten

eiserne, noch unbenutzt, komplett, von 120—160 Fr. Schriftliche Offerten unter Chiffre M. R. 237 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.



Rolladen

Rolljalousien aller Systeme empfiehlt als Spezialität

WILH. BAUMANN HORNER



Biscuits-Peter

zur fünf-Uhr Tee die bevorzugten

Spitzen- und Eisapapier, Plattenpapier Diplomat- u. Papierkaprein, Lunchrücke Cotelette-manchetten, Bonbücher, Strohhalm und Klebzahntocher in Papierhüllen etc.

finden Sie in bewährten Ausführungen und zu den billigsten Preisen bei

ALBERT BARTH & CO, ZÜRICH
Bleicherwegplatz 50.
Spezialhaus für Hotel- und Konditorei-Einrichtungen



Fabelhaftes Geschäft!

Achtung!

In einem der schönsten, mondänsten Thermalbäder Oberitaliens, sind die

3 ersten, führenden HOTELS mit zusammen 1000 Betten

absolut! allererstklassig u. vollständig eingerichtet, wegen zur Ruhesetzung des Besitzers

zu verkaufen

Nur ernste Angebote unter Chiffre R. F. 36/2700 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Le Buffet de la Gare de CHAMBY sur Montreux est à louer de suite.

Très belle situation. Affaire intéressante pour prendre actif et sérieux. Les offres sont à adresser à la Direction de la Compagnie Montreux-Oberland Bernois, à Montreux. 5080



Rohrmöbelfabrik

Otto Webers Wwe.

Rothrist

Verlangen Sie b. tie meinen Katalog über Rohr- und Peddigmöbel.



Glaces-Maschinen

mit automatischer Selbstpatelung

Glaces-Conservatoren

Porz. Eüchsen Neueste Rühr-Schlag- und Milchmaschine

Verlangen Sie Prospekte

F. Fedr. Bill, Zürich 1.
Grossküchenanlagen

Spitzen- und Eisapapier, Plattenpapier Diplomat- u. Papierkaprein, Lunchrücke Cotelette-manchetten, Bonbücher, Strohhalm und Klebzahntocher in Papierhüllen etc.

finden Sie in bewährten Ausführungen und zu den billigsten Preisen bei

ALBERT BARTH & CO, ZÜRICH
Bleicherwegplatz 50.
Spezialhaus für Hotel- und Konditorei-Einrichtungen

Neues Rosatsch-Hotel

St. Moritz-Dorf

(Sommer- und Wintersaison)

sucht:

1 Sekretärin, 1 Etagen-Portier 1 Ober- u. Saaitochter, 1 Saaitochter, 2 Servierköcher für Tea-Room, 1 Economat-Gouvernante, 1 Chef de cuisine, 1 Köchin, 1 Argentier, 1 Casseroler, 1 Hausmädchen.

Es kann nur bestempfohlenes Personal berücksichtigt werden. — Offerten an **G. Gieré**, Besiz z. r.

Offeriere moderne Wäscherei-Anlagen

sowie einzelne Maschinen als:

Waschmaschinen, Auswindmaschinen, Mangen für Dampf- und elektrische Heizung. Dieselben können hinsichtlich Leistung, Schonung der Wäsche, einfache Handhabung, Ersparnis an Zeit und Brennmaterial von keinem anderen System übertroffen werden und erhielten von der technischen Prüfungskommission in Berlin von 15 ausstellenden Firmen den ersten Preis. — Anlernen des Personals im praktischen Wäscherei-Maschinenbetrieb nach jahrelangen Erfahrungen.

Gottfr. Heubach in Bern-Liebefeld

Während 12 Jahren Dampfwäscherei Interlaken.




Ueber 150,000 Anlagen im Betriebe
Ueber 40,000 Anlagen in Europa
New-York, London, Paris, Berlin, Brüssel, Neapel

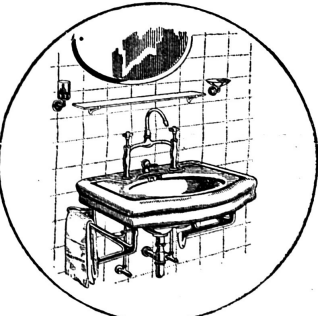
OTIS AUFZÜGE

Birmensdorferstrasse 273. — Telefon 5. 21.66

Neu-Anlagen, Revisionen, Reparaturen, Umänderungen durch
Otis Aufzugwerke Zürich

KAFFEE-MASCHINEN
von W. PFLUGER, Ingenieur, BASEL

NEUHEIT!



ZIMMER-TOILETTEN
„TRIUMPH-GILDA“
aus schwerem Feuerhartem Spahnahnen für Warmwasser (Patent angemeldet)

Verlangen Sie Auskünfte und Preise von Ihrem Installateur oder direkt von

TROESCH & Co, A.-G. BERN ZÜRICH
ANTWERPEN

Ledertücher
Molleton Tischlinad-Wachstücher
SCHOOP & ZÜRICH

Muster und Preisliste auf Verlangen

Günstige Gelegenheit!

Wir verkaufen gegen bar, solange Vorrat, einen Posten

bedruckte Tischdecken

in koch- und lichtechten Farben in allen Grössen. Schöne, moderne Dessins.

Schweiz. Textildruckerei, Suhr (Aargau)



Peddig-Rohrmöbel
naturweiss oder gebeizt
Gestäbte Rohrmöbel
in allen Farben
Wetterfeste Boondot-Rohrmöbel
Weidenmöbel

Verlangen Sie unseren Katalog.

CUENIN-HÜNI & Cie.
Rohrmöbelfabrik, Kirchberg (N. Bern)

CHOCOLADEN
COUVERTÜREN

für die
Hotelküche

waren von jeher eine Spezialität der Marke

Sprüngli

A.G. LINDT & SPRÜNGLI
KILCHBERG B. ZÜRICH

HOTEL
zu verkaufen

mit Sommer- und Wintersaisonbetrieb (Café und Garage), 50 möblierte Zimmer, Zentrallheizung, Wasser in jeder Etage, Erstklassige Konstruktion, Prachtige Lage und gute Zugangsverhältnisse.

Bekannt und frequentierte Gegend. — 1000 M. N. M. Sehr günstige Preise und vorteilhafte Zahlungsbedingungen. Ausgezeichnete Gelegenheit für Fachmann. Auskunft erteilt: L. Baudere, 24, rue de Romont, Fribourg. 5078

In modernem Neubau nächst Hauptbahnhof und Reizungsgebäuden in Zürich sind ein bis zwei Stockwerke von je ca. 500 m² auf 1. Oktober a. c. zu vermieten. Vorzüglich (Za. 6638) geeignet für gutbürgerliche

Pension

Einteilung und sanitäre Installationen nach Wunsch des Mieters. Anfragen von nur ganz soliden Reflektanten an Architekt E. Zuppinger, Kreuzbühlstrasse 46, Zürich. 3023

Insrieren bringt Gewinn!

NEUCHÂTEL CHÂTENAY
Fondé 1796
HORS CONCOURS — MEMBRE DU JURY
Berné 1914

England

Engl. Prof. (M. A. Univers. Cambridge) nimmt junge Leute auf Familienheim, Engl. Stunden, Handels- und Hotel-Korresp. Vorzug. Refer von Schweizer-Familien und Hoteliers. Preis 14 Lstr. monatlich, alles inbegriffen. Vom 1. Juli 16 Lstr. Mr. Moore Holmes, 118 Chertlon Road, Folkestone. 2669

Elektrisch heizbare Mangen

2 elektr. heizbare Mangen von 1750 mm Walzenlänge
2 elektr. heizbare Mangen von 2 Meter Walzenlänge

braucht, aber neu revidiert und komplett bewickelt, werden mit jeder gewünschten Garantie billig abgegeben. — Offerten unter Chiffre G. H. 2728 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Waschmaschinen

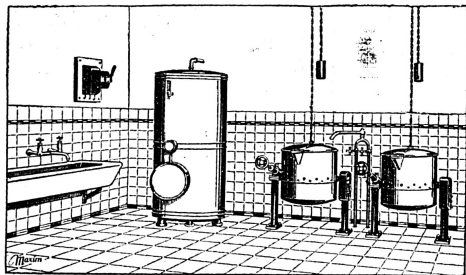
1 Unterfererungswaschmaschine, mit Kupfertrommel und Heisswasser-Reservoir für 30—35 Leintücher.
1 gleiche Maschine für 45—50 Leintücher.
1 Waschmaschine für Niederdruckdampf mit Messingtrommel für 50—60 Leintücher.
1 Waschmaschine für Hochdruckdampf mit Kupfertrommel für 60—70 Leintücher, gebraucht, aber neu revidiert, werden mit jeder gewünschten Garantie abgegeben. Offerten unter Chiffre H. H. 2726 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Für Beratung

in heiz-, sanitär-, bade-, kühl- und mittechnischen Anlagen. Projektierung, Berechnung etc. empfiehlt sich:

Karl Braem, Ing.-Bureau, Bern
Gutenbergsstr. 4. 3378

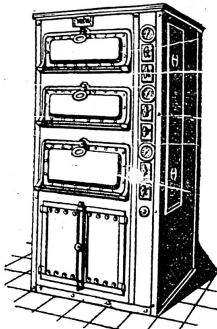
Elektrische BOILER, KOCHHERDE, KIPPKESEL, BRATPFANNEN



Maxim

Fabrik elektr. Heiz- und Kochapparate AARAU

A.-G. Kummler & Matter Aarau



Fabrik elektr. Heiz- und Kochapparate K & M

Elektrischer Patisserie-Ofen

Grosse Leistungsfähigkeit
Praktische bewährte Konstruktion
Sparsamster Betrieb
Geringe Raumbeanspruchung
Prospekte „HR“ und Referenzen zu Diensten.

Franz. Weine in Barriques

Ausnahme-Preise in Burgunder u. Bordeaux

Bordeaux Burgunder in Flaschen.

Champagner Liqueur Whisky niedrigste Preise.

Verlangen Sie Preislisten.

Lambert Picard & Cie. Lausanne

Zentralheizungen

Gute und rationelle aller Systeme

Warmwasserbereitungs- und Lüftungs-Anlagen erstellen

BERCHTOLD & CO

Zentralheizungsfabrik THALWIL Telephon Nr. 6
Ingenieurbesuch und Beratung unverbindlich und kostenlos.

Jetzt ist es Zeit

Ihren Bedarf in SEIFEN-, WASCH-, PUTZ- und BODENPRÄPARATEN zu bestellen. Wenden Sie sich an uns; **Die Chemische u. Seifenfabrik STALDEN** (Emmental) **KELLER & Cie.**, liefert Ihnen preiswert und reell, sowohl für prompte Lieferungen wie auf Abwurf während der Saison. — Höchste Auszeichnungen, erste Referenzen. 317

Tennis-Plätze



Neuanlagen, Auffrischen bestehender Plätze. — Lieferung von Spezialtennismergel, bester Qualität.
Ideal Tennis Courts (engl. System)
Immer spielbereit, geringste Unterhaltungskosten.
Verlangen Sie Offerten und Prospekte:
E. SUTTER, Gartenbau, BASEL
Lehenmattstrasse 122

Die im Jahre 1912 gegr. Schweizerfirma — La maison suisse fondée en 1912

„ESWA“ Dreikönigstr. 10 ZÜRICH
Einkaufs-Centrale für schweiz. Wäschereibetriebe
Maison d'achat pour buanderies suisses

liefert in Ia. Qualität alle Gebrauchsmaterialien für die Wäscherei und Glätterei
wie z. B. Mangelgurten aller Art. Mangelbezüge in Asbestgewebe, Emballage Moltons, Wollfilzen, Filze, roh Baumwolltücher in Breiten bis zu 310 cm. Bücletis-bezüge. Sämtliche Glättzubehör, elektr. Bügelisen u. Wärmeladeapparate.



SITMAR SOCIETÀ ITALIANA SERVIZI MARITTIMI

Generalagentur für den Passagierverkehr für die Schweiz

„Schweiz-Italien“ A.-G.
Reise- und Transportgesellschaft
Sitz: ZÜRICH, Bahnhofstrasse 80
Eisenbahnbillette nach allen Richtungen

Wir haben den General-Vertrieb der altbewährten Fabrikate der **Orfeverrie Wiskemann** *Brüssel u. Seefeld-Zürich* übernommen.

Bestecke & Tafelgerät

Wir liefern prompt, teils ab Lager Zürich. Reparaturen rasch u. sorgfältig. * Unsere Reisenden stehen zu Ihrer Verfügung. Wollen Sie sämtliche Anfragen und Korrespondenzen richten an:

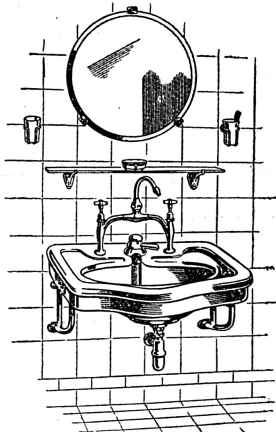
Wiskemann

AB T., „HOTEL-BEDARF“
Paradepl. Zürich

Ihr Hotel ist stets besetzt

wenn Sie in Ihren Zimmern Waschtische mit fließendem temperiertem Wasser haben

BAMBERGER, LEROI & CO., ZÜRICH
Aktien-Gesellschaft
Fabrik sanitärer Einrichtungen



Votre hôtel sera toujours au complet

si des lavabos avec eau courante et tempérée sont installés dans toutes vos chambres

BAMBERGER, LEROI & CO., ZÜRICH
Société Anonyme
Fabrication d'appareils sanitaires

Nerven-Heilanstalt „Friedheim“ Zihlschlacht (Thurgau)

Eisenbahnstationen: Amriswil Bischofszell-Nord

Nerven- und Gemütskranke

Sorgfältige Pflege. Ge-ründet 1891 Drei Aerzte. Tel. Nr. 3

Chefarzt u. Besitzer: **Dr. Krayenbühl**



wird als das **Feinste** in Speise anerkannt. Zum **Kochen für Salat und Mayonnaise**

Referenzen von erstklassigen Hotels. Ersatzstoffe weise man energisch zurück. Man achte auf die plombierten Original-ebende

Ernst Hürlimann Wädenswil

Ihr Umsatz wird erhöht, wenn Sie eine Trocken-Speiseeiserzeugungs-Anlage Glacia

(Pat. angemeldet) besitzen, denn mit dieser können Sie innert wenigen Minuten jede gewünschte Glace herstellen. Einbaumöglichkeit in bestehende Kühlanlagen. Für Haushaltungen Spezialausführungen zur Verwendung für Eis und Salz. Garantiert absolut geruchlos. Kostenlose Offerte über komplette Kühlanlagen.

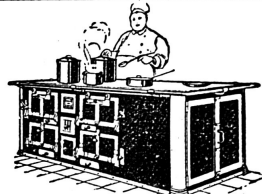


AD. SULGER, Dipl. Ing., Maschinen- und Apparate-Fabrik
Bur au: Freigutstrasse 4 Zürich Telephon Selnau 73.61

Sedolin Chur

Spezialisiert in Decken-Reinigung, Ein- und Umfärbung von Vorhängen u.s.w.

Offerten, wie Arbeits-Ausführung prompt.



KOCHHERDE

jeder Grösse für **Hotels, Restaurants** und **Private** mit und ohne Warmwasser-einrichtung liefern zu billigsten Preisen !!!
Gebr. Krebs, Kochherdfabrik Oberhofen b. Thun
Schweiz Landesausstellung Bern. Goldene Medaille

AM NORDPOL

ist es nicht kälter als in einer „GLACIA-Klein-Kühlanlage (für Speise- und Rohstoffe). Höchste Vollkommenheit, sicherster und billigster Betrieb! Gratisprospekt.

Karl Braem, Ing.-Bureau, Bern
Cutenbergstr. 4. 339a